

APRÈS LE REJET DE LA CANDIDATURE DU SG AUX LÉGISLATIVES

Le FLN doit rentrer au musée P. 3

CRÉSUS

QUOTIDIEN

www.cresus.dz

In medio stat virtus

TENSIONS SOCIALES À LA VEILLE DES ÉLECTIONS

Tebboune prône l'apaisement



Les tensions sociales enregistrées ces derniers temps dans divers secteurs, notamment ceux de l'éducation et de la santé, ont été à l'ordre de la réunion, dimanche, du Conseil des ministres au cours duquel le Président Tebboune a ordonné l'engagement du dialogue avec les différents partenaires sociaux. Lire page 3



ALGER

Iftar
19h43
Imsak
04h03

GRÈVE DES AGENTS
DE LA PROTECTION CIVILE

Le ministre de l'Intérieur menace de sévir



Page 5

LIGUE 1 (20^E JOURNÉE)

ESS-USMA en tête d'affiche

Un statu quo en tête du classement n'est pas à écarter à l'issue de cette première journée de la phase retour. **Page 14**

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE
INTERNATIONALE DE LA LIBERTÉ
DE LA PRESSE

Sous le signe de la mobilisation



La mobilisation pour la libération du journaliste Rabah Karèche, placé sous mandat de dépôt à la prison de Tamanrasset, se poursuit. **Page 2**

VENTE DES ACTIONS DE FERTIAL

Le partenaire espagnol recourt à l'arbitrage international P.4



CRÉSUS
In medio stat virtus

Quotidien national ■ Mardi 4 Mai 2021 ■ 7^{ème} année n° 631 ■ Prix 20 DA ■ Étranger 1 euro

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE Sous le signe de la mobilisation pour Rabah Karèche

La mobilisation pour la libération du journaliste Rabah Karèche, placé sous mandat de dépôt à la prison de Tamanrasset, se poursuit.

Hier, à l'occasion de la Journée internationale de la liberté de la presse, qui coïncide avec le 3 mai de chaque année, des journalistes et quelques activistes politiques, ont organisé un sit-in de soutien à la Place de la liberté de la presse à Alger. L'occasion pour les participants de réitérer leur « solidarité » avec le journaliste et réclamer sa libération. L'action s'est déroulée devant un dispositif sécuritaire déployé autour de l'esplanade située à la rue Hassiba Ben Bouali, et dans un climat de sérénité. Les protestataires ont levé des pancartes sur lesquelles ont pu lire « Libérez Rabah Karèche », « Le Journalisme n'est pas un crime » ou encore « la liberté de la presse n'est pas un privilège des journalistes, mais un droit des citoyens ». Des slogans ont, en outre, été scandés sur place, tels que « Presse libre, justice indépendante », « Algérie, libre et démocratique » et « Libérer la presse ». Les journalistes qui ont tenu à marquer l'événement et exprimer leur soutien à Rabah Karèche, ont dénoncé l'incarcération de leur confrère et regretté les conditions dans lesquelles le métier de journaliste est pratiqué en Algérie. « Nous célébrons la Journée mondiale de la Liberté de la presse, mais malheureusement, dans notre pays, il n'existe point de liberté pour les journalistes », regrette un collègue de Karèche au quotidien Liberté. Pour le chroniqueur du même journal, Mustapha Hamouche, « il est important que les journalistes maintiennent la mobilisation pour la libération de leur confrère, car lorsqu'il y a un seul journaliste en prison, c'est toute la presse qui est emprisonnée ». De son côté, Ramdane Tazibt du Parti des travailleurs (PT), a qualifié de « sombre » la situation de la pres-



se, 33 ans après le multipartisme. « Les journalistes sont muselés par un pouvoir qui ne veut pas d'une presse libre », regrette-t-il, soulignant qu'« il ne peut y avoir une Algérie démocratique sans liberté de la presse ». Poursuivi pour trois chefs d'inculpation, de « création d'un compte électronique consacré à la diffusion d'informations susceptibles de provoquer la ségrégation et la haine dans la société », « diffusion volontaire de fausses informations susceptibles d'attenter à l'ordre public » et « usage de divers moyens pour porter atteinte à la sûreté et l'unité nationale », Rabah Karèche, correspondant de Liberté à Tamanrasset, a, pour rappel, été placé sous mandat de dépôt le 19 avril. Soit au lendemain de la publica-

tion d'un article traitant d'une manifestation des touaregs contre le nouveau découpage administratif.

UN COMITÉ DE SOUTIEN EN PERSPECTIVE

Lors d'une conférence de presse organisée, hier, au siège de l'association RAJ, après le sit-in de solidarité, les avocats de la défense ont affirmé que la place de Karèche « n'est pas en prison ». Pour maître Amirouche Bakouri qui a tenu à ne pas divulguer les détails du dossier, car étant toujours en instruction, « il n'y a pas de doute : le journaliste a été emprisonné pour ses écrits ». Pour sa part, maître Abdelghani Badi, s'est interrogé, « pourquoi les journalistes sont poursuivis sur la base du

code pénal et non du code de l'information qui ne prévoit pas de peine de prison, mais seulement de simples amendes ? ». Abondant dans le même registre, l'avocat Mustapha Bouchachi, a soutenu qu'à travers ces emprisonnements, « le pouvoir tente de faire peur aux journalistes ». C'est pourquoi, plaide-t-il, « il faut maintenir la mobilisation ». À signaler qu'à l'occasion, le journaliste Ali Boukhlef, a annoncé « la création, dans les prochains jours » d'un Comité pour la libération de Rabah Karèche. A Tizi-Ouzou, les journalistes ont aussi marqué la Journée d'hier à travers un recueillement à la mémoire des victimes du métier, tout en appelant à la libération de Karèche.

Aïssa Moussi

DANS UN TWEET

Djerad félicite la famille des médias



Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a félicité hier la famille des médias à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, affirmant que la presse nationale vit une mutation « qualitative » imposée par « l'environnement numérique et ses enjeux ». « Nous célébrons aujourd'hui la Journée mondiale de la liberté de la presse, et la presse nationale vit une mutation qualitative imposée par l'environnement numérique et ses enjeux, dont la lutte contre les Fake news et l'instauration d'un espace pour un dialogue responsable et équilibré en vue d'éclairer l'opinion publique », a tweeté le Premier ministre. « Mes félicitations à la famille de la presse. Tous mes vœux de succès aux journalistes pour faire parvenir leur message », a ajouté M. Djerad.

PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Belhimer favorable à « des peines plus lourdes »

Le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer, s'est dit favorable à un renforcement de la protection de la vie privée et de l'honneur des citoyens sur internet par l'édiction des « peines les plus lourdes » contre les individus enfreignant la loi, d'autant plus que le phénomène des atteintes à la vie privée « n'épargne personne et prend des proportions alarmantes ». « (...) en droit, la vie privée est circonscrite à trois éléments de la personnalité: le respect des comportements, de l'anonymat et de la vie relationnelle. Je suis favorable à un renforcement de leur protection par l'édiction des peines les plus lourdes, quels que soient le mobile ou le statut social de l'agresseur », a affirmé M. Belhimer dans une étude publiée lundi par le quotidien Le Soir d'Algérie sous le titre « L'ambition de réforme ». « La Toile algérienne est, malheureusement, depuis peu et pour l'essentiel, un immense réceptacle d'intox, de haine, d'injures et d'insultes, de procès d'intention

et de règlements de comptes. Cet espace d'expression ne semble tolérer aucun discernement, aucun échange, aucune médiation, aucun dialogue », a constaté le ministre de la Communication. Il s'agit là, a-t-il déploré, « d'atteintes à la liberté d'expression bien comprise, dans le strict et absolu respect de la vie privée, du droit à l'image, du secret de la correspondance, de l'honneur et de la dignité des citoyens ». Pour le ministre de la Communication, « il ne pourrait être question de banalisation et de légitimation de la violence, sous quelque forme que ce soit, dans le débat public, où qu'il se déroule et quel que soit son enjeu », citant, dans ce cadre, la diffusion et la propagation de fausses informations portant atteinte à l'ordre et à la sécurité publics et les discours de haine. Evoquant, par ailleurs, les questions de transition de la presse vers le numérique et d'accès au marché de la publicité, M. Belhimer a constaté que « le droit n'a pas complètement suivi le mouvement du marché et un décalage est vite

apparu entre la norme juridique et la réalité, celle d'un marché de la presse en ligne en évolution continue, parallèlement à l'effondrement de la presse papier ». La loi organique n° 12-05 du 12 janvier 2012 relative à l'information a été « vite dépassée » et le marché de la presse en ligne évolue à un « rythme plus rapide que nos moyens de réaction et d'adaptation », a-t-il indiqué, observant que la majorité des journaux en ligne sont hébergés à l'étranger, principalement en France, et « les raisons résident essentiellement dans la crise de confiance dans la fiabilité des mécanismes nationaux permettant l'accès au support internet, même si l'hébergement national est moins coûteux ». Afin de rattraper la « transition subie », le ministre de la Communication a indiqué que l'accès à la publicité des entreprises publiques et administrations sera « conditionné par l'existence d'un site d'information électronique vivant », enregistré dans le domaine DZ.

CRÉSUS

Quotidien national, édité par la SARL CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com

cresusdz@gamil.com
Fax : 021 65 77 85

REDACTEUR EN CHEF
SAID MEKLA

Rédaction/Administration
MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1er MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz

Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger

Tirage :
4000 exemplaires

Publicité :
ANEP 01, rue pasteur, Alger

Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43

Fax. : 021 73 95 59

TENSIONS SOCIALES À LA VEILLE DES ÉLECTIONS

Tebboune prône l'apaisement

Les tensions sociales enregistrées ces derniers temps dans divers secteurs, notamment ceux de l'Éducation et de la Santé, ont été à l'ordre de la réunion, dimanche, du Conseil des ministres au cours duquel le Président Tebboune a ordonné l'engagement du dialogue avec les différents partenaires sociaux.

« **L**e président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a ordonné l'engagement du dialogue avec les différents partenaires sociaux aux fins d'améliorer la situation socioprofessionnelle des employés du secteur de l'Éducation nationale ainsi que la révision du Statut particulier de l'enseignant », a indiqué un communiqué du Conseil des ministres. Les enseignants des trois cycles de l'Éducation avaient organisé le 12 avril dernier une grève à laquelle a appelé le Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur ternaire de l'Éducation (Cnapeste) afin de réclamer la prise en charge des revendications socio-professionnelles pour « améliorer le pouvoir d'achat de l'enseignant et accorder la priorité au dossier du logement au profit de cette catégorie, étant un moyen essentiel et nécessaire qui garantit la stabilité et un meilleur rendement des enseignants ». L'Union nationale du personnel de l'éducation et de la formation (Unpef), le Syndicat autonome des travailleurs de l'éducation et de la formation (Satef) et le Conseil des lycées d'Algérie (CLA) avaient appelé à observer des sit-ins pour la satisfaction d'un ensemble de revendications socio-professionnelles et pédagogiques soulevées depuis des années. Dans un communiqué, le



ministère de l'Éducation nationale avait fait état de « son plein engagement » à la prise en charge de toutes les « préoccupations » soulevées dans le secteur, appelant la famille éducative à faire preuve de responsabilité en faveur de la stabilité du secteur au service de l'élève et du Savoir. Dans le domaine de la santé, le président de la République, qui intervenait après l'exposé du Secrétaire d'Etat chargé de la Réforme hospitalière sur le cadre conceptuel et mode opératoire de la mise en œuvre du projet de réforme hospitalière, a ordonné la définition d'un calendrier « clair » pour la mise en œuvre du projet de réforme hospitalière, soulignant « la révision impérative de l'organisation des Urgences et autres services hospitaliers pour améliorer la relation du citoyen avec l'Hôpital », a précisé le communiqué du Conseil des ministres. Il a en outre ordonné « l'ouverture du dialogue avec les différents partenaires sociaux dans le secteur de la Santé pour l'examen de la situation socioprofessionnelle des personnels » et « la mise en place d'une approche prenant en compte l'efficacité du Service civil en vue de l'encouragement des compétences nationales et de la protection de la Santé publique ». Alors que le président de la République prône le dialogue le ministre de

l'Intérieur, lui, menace carrément de sévir contre les agents de la Protection civile qui ont battu le pavé dimanche à Alger. Ces tensions interviennent, faut-il le souligner, à la veille d'une échéance importante, à savoir les élections législatives également abordées lors de la réunion du Conseil des ministres. A ce propos, le président de la République a mis l'accent sur « la mise en place d'un plan de prévention sanitaire à l'occasion des législatives du 12 juin 2021 couvrant les encadreurs, les centres et les bureaux, et ce en coordination avec le ministère de la Santé et l'ensemble des services concernés », lit-on dans le communiqué. M. Tebboune a en outre souligné « la suspension totale des activités de terrain des membres du Gouvernement avant et durant la campagne électorale ».

COMMERCE : « DÉTERMINER AVEC PRÉCISION LES BESOINS NATIONAUX »

Lors du Conseil des ministres et concernant le secteur du Commerce, le président de la République, qui commentait l'exposé présenté par le ministre du Commerce sur le projet de la plateforme numérique du Fichier national du produit algérien, a instruit le Gouvernement à l'effet de « créer un

nouveau réseau de statistiques en tant que mécanisme reposant sur des véritables indicateurs pour une économie transparente. Ce réseau devra prendre en ligne de compte la production, l'importation, la consommation nationale, et portera sur toutes les communes du pays, dans le but de déterminer avec précision les besoins nationaux ». Il a en outre souligné la nécessité de « valoriser les efforts consentis dans le cadre de la vision prospective afin de faire sortir le secteur du flou qui plane sur la nature et l'organisation des activités commerciales », ajoute la même source. S'agissant du projet d'ordonnance modifiant et complétant l'ordonnance 75-59 du 20 ramadhan 1395 correspondant au 26 septembre 1975 portant code de commerce, modifiée et complétée, visant à adapter le système législatif au développement de l'activité commerciale, le Conseil des ministres a approuvé, sur demande du ministre de la Justice, la poursuite de l'examen du texte pour permettre aux jeunes porteurs de projets de créer des start-ups suivant un dispositif juridique adapté et simplifié qui favorisera la concrétisation de leurs idées et la valorisation de leurs contributions à la production nationale.

Synthèse R. N.

APRÈS LE REJET DE LA CANDIDATURE DU SG AUX LÉGISLATIVES

Le FLN doit rentrer au musée

Le rejet de la candidature du SG du FLN, Baâdji Abou El Fadhel, par l'Anie, est une première qui risque de donner un coup fatal au plus grand parti politique de la scène nationale, héritier d'un sigle historique prestigieux qui a été à maintes reprises éclaboussé. N'est-il pas temps de ranger le FLN au musée comme l'avait souhaité feu Mohammed Boudiaf, l'un de ses héroïques fondateurs. Signe de l'impartialité apparente de l'Anie, l'Autorité nationale indépendante des élections, le rejet de la candidature de Baâdji, actuel secrétaire général du FLN, a cependant choqué l'opinion publique.

BAVURES MORALES

Beaucoup d'internautes se demandent comment il est possible que le tout puissant FLN, forteresse du camp dit nationaliste, soit dirigé par un chef en situation irrégulière vis-à-vis du Service national. D'autres observateurs vont jusqu'à supposer une motivation cachée qui aurait disqualifié le candidat Baâdji. En effet, des sites d'informations en ligne ont évoqué l'alliance matrimoniale du SG du FLN dont « l'épouse marocaine aurait deux frères officiers dans l'Armée royale », situation familiale incompatible avec des responsabilités politiques en Algérie. A signaler aussi que plusieurs sources concordantes ont fait valoir que des rapports de services de sécurité reprochent des infractions à la loi, tels des abus de pouvoirs dont la justice pourrait se saisir. A ce sujet, la fille de M. Baâdji a été mise à l'index, accusée d'avoir commis un accident avec une voiture de service.

LES DALTON AU SG

Or, ce n'est pas la première fois qu'un premier responsable national du FLN se voit rattraper par ses écarts à la morale. Son prédécesseur Mohamed Djemaï, homme d'affaires lié au clan Bouteflika a été évincé en raison de poursuites judiciaires



et finalement acquitté alors qu'au lendemain de son élection à la tête du parti, le coordinateur du Mouvement de redressement, Abdelkrim Abada, militant influent, définit le résultat du scrutin comme une « véritable catastrophe pour le parti » en ajoutant que la « mafia s'est emparée de la formation ». Auparavant, le controversé ex-ministre Djamel Ould Abbès, qui purge actuellement une peine en prison « pour avoir organisé un trafic de places sur les listes électorales lors des législatives de l'année 2017 en échange de sommes colossales d'argent », avait déjà discrédité le parti alors que même son statut d'ancien moudjahid était remis en cause par des révolutionnaires authentiques. Impossible d'oublier non plus le triste Amar Saidani, « le pompiste opportuniste », affairiste et arrogant, SG du

FLN du 1er septembre 2013 au 22 octobre 2016, qui exécuta la sale besogne pour le clan présidentiel à l'époque en insultant publiquement Mohamed Mediène, patron des services de renseignements algériens pour finalement s'exiler en France puis au Maroc avant que la justice algérienne ne demande son extradition et des explications au sujet des appartements luxueux qu'il possède dans les plus chics quartiers parisiens. Amar Saidani défend désormais les thèses marocaines au sujet du Sahara occidental contre le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, comme l'attestent ses propos confiés au magazine Maroc Hebdo en octobre 2019.

L'ABRI DU FLN !

Il en est ainsi depuis des décennies, le FLN post-indépendance est vite devenu un appareil politique mafieux, faisant allégeance systématiquement au nouveau maître d'El Mouradia pour mieux rouler la République dans la farine. Scandaleuse trahison des idéaux de Novembre, la formation a laissé les milieux d'affaires prendre le pouvoir et affaiblir moralement la citadelle nationaliste au profit d'arrivistes du genre de Baha Eddine Tliba, un milliardaire intrigant, longtemps tout puissant au FLN et désormais incarcéré pour moult négoce douteux. Si bien qu'aujourd'hui le désaveu de l'Anie contre l'actuel patron d'un FLN déjà bien éclaboussé vient relancer le débat sur la nécessité de mettre enfin le sigle précieux du FLN, le Front de Libération Nationale, nom de la structure révolutionnaire historique qui a libéré le peuple algérien du colonialisme, à l'abri du comportement ordurier et antinational de ses militants de l'après 1962. Faire rentrer le FLN empêchera les voyous des temps modernes d'utiliser un patrimoine révolutionnaire sacré comme un vulgaire fonds de commerce qui vise à vendre... l'Algérie!

Nordine Mzala

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Plus de 52 milliards de dinars et 200 millions de dollars saisis par la justice

Le ministère de la Justice a communiqué hier, un premier bilan des biens saisis dans le cadre de la lutte contre la corruption, même si aucune indication n'a été donnée par rapport à la période couverte. Au total, ce sont pas moins de 52 723 779 807 DA qui sont entre les mains de la justice, dont 39 394 008 150 DA saisis. En monnaie étrangère, la justice a mis la main sur 1 958 759 euros et 213 536 809 dollars, dont respectivement 678 993 euros et 198 472 171 dollars saisis. Il y a eu également la saisie de 4 689 véhicules, parmi un ensemble de 4 766, entre les mains des juges, en plus de six bateaux. Pour ce qui est du foncier et de l'immobilier, le département de la Justice évoque la saisie de 214 lots de terrain, ordinaire ou agricole, sur un ensemble de 301 qui sont au niveau de la justice, et 119 logements ainsi que 21 locaux commerciaux.

RETRAITE PROPORTIONNELLE ET RETRAITE SANS CONDITION D'ÂGE

«Une aventure non envisageable»

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Hachemi Djaâbouab, a écarté la possibilité d'un retour à la retraite proportionnelle et sans condition d'âge en cette conjoncture économique, soulignant que «l'Etat n'abandonnera jamais les retraités quelle que soit la conjoncture». Le recours à ces deux formules de retraite, donnera lieu à un million de nouveaux retraités, ce qui nécessite la mobilisation de 540 mds DA de la Caisse nationale de retraite (CNR), «déficitaire depuis 2012», a-t-il précisé lors de son passage hier à la Radio nationale. Insistant sur «l'impossibilité d'investir une partie des fonds de la CNR», le ministre a qualifié l'idée «d'aventure non envisageable». Et de mettre l'accent sur «la préservation des fonds des travailleurs», rappelant «le détournement des fonds des caisses de la sécurité sociale dans l'affaire El Khalifa». Quant au recrutement dans le Sud, le ministre a souligné «le principe de la primauté du recrutement des enfants du Sud», relevant le déséquilibre entre «les demandes de recrutement et les offres disponibles, notamment au niveau des entreprises pétrolières». Par ailleurs, il a fait savoir que son secteur s'attelle à concrétiser le programme de modernisation et de numérisation du service public de l'emploi tout en le renforçant pour assurer une gestion plus intégrée et efficace sur le marché du travail et le hisser au niveau des demandeurs d'emploi et des employeurs, dont 75% des transactions conclues entre les usagers se font par voie numérique.

R. N.

L'ESPAGNE REDOUTE LA FORCE DE FRAPPE DE LA MARINE ALGÉRIENNE

« C'est quelque chose d'inédit ! »



Les derniers exercices navals de la marine nationale exécutés à Oran en septembre 2020 n'ont pas laissé indifférents les Espagnols qui redoutent la montée en puissance de la marine nationale. Et ils ne s'en cachent pas...

Le quotidien espagnol à grand tirage ABC qui relate ces exercices en haute mer prétend qu'en Méditerranée, «seules les marines israélienne et algérienne disposent de la capacité de tirer des missiles de croisière à partir de sous-marins». Le commandant-adjoint de la marine espagnole, l'amiral Manuel Garat, avait fait part de ses préoccupations en déclarant que «L'Algérie, par exemple, a aujourd'hui un potentiel sous-marin supérieur à celui de l'Espagne. C'est quelque chose d'inédit» après avoir cité un slogan qui dit que «celui qui contrôle les mers est celui qui en contrôle les profondeurs et non la surface». En septembre 2020, la marine algérienne a testé, à Oran

pour la deuxième fois dans des manœuvres avec munitions réelles, ses deux derniers sous-marins de classe Kilo 636 acquis auprès de la Russie, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Cet exercice, le premier du genre a concerné des objectifs terrestres. Les missiles utilisés sont des Kalibr de type Club-S. Pour rappel, la force sous-marine algérienne est constituée de six sous-marins en service, dont quatre flambant neuf de type Kilo 636 et deux anciens de classe Kilo 877EKM, reçus dans les années 1980 et modernisés en Russie entre 2005 et 2010. Le sous-marin diesel-électrique polyvalent du projet 636 Varchavianka (Improved Kilo, selon le code Otan) appartient à la troisième génération de sous-marins. Il est baptisé «trou noir» par les experts de l'Otan. Ce sous-marin a un déplacement de 2 350 tonnes en surface et de 3 950 tonnes en plongée, et une vitesse de 17 à 20 nœuds. Ce sous-marin a 45 jours d'autonomie. Il peut être doté de quatre missiles Kalibr, de 18 torpilles de 533 millimètres (six tubes) et de 24 mines, et plonger à 300 mètres de profondeur. Son équipage est composé de 52 personnes. L'Algérie a provoqué un déséquilibre des forces en termes de puissance sous-marine en Méditerranée occidentale avec l'acquisition de quatre sous-marins de classe Projet 636M. La marine algérienne possède déjà

sa propre école de sous-marins pleinement opérationnelle qui a réussi à lancer un missile depuis un sous-marin vers la terre (Asuw). Une capacité que seul Israël possède dans toute la Méditerranée, du moins jusqu'à ce que les sous-marins nucléaires français de classe Barracuda soient pleinement opérationnels. La France à elle aussi réagit à ces manœuvres navales en déployant ses armées en Méditerranée au mois de mars dernier. «La zone Méditerranée sera le défi des prochaines années tant les facteurs de crise qui s'y conjuguent sont nombreux : contestation des zones maritimes, affrontements entre pays riverains, déstabilisation de la Libye, migrations, trafics, accès aux ressources», avait résumé le président Macron, lors de son discours prononcé à la veille du 14-juillet 2020. Début janvier l'Algérie a organisé une série de manœuvres militaires à Tindouf près de la frontière avec le Maroc. Le chef de l'état-major de l'ANP, le général-major Saïd Chanegriha qui a présidé cet exercice tactique à balles réelles, appelé «Al-Hazm 2021» a souligné que l'Algérie «mérite que son armée soit constamment à la hauteur des défis auxquels elle est confrontée aujourd'hui, et qu'elle reste éternellement libre, souveraine et tenace face aux ennemis d'hier et d'aujourd'hui».

Mahmoud Tadjer

VENTE DES ACTIONS DE FERTIAL

Le partenaire espagnol dépose un dossier d'arbitrage international

Selon le site économique espagnol «El Economista» le groupe espagnol OHL a décidé de déposer un dossier d'arbitrage international contre la compagnie nationale d'hydrocarbures Sonatrach, exigeant qu'elle respecte l'accord d'achat de 49 % des parts de la société d'engrais Fertial que la partie espagnole détient, conformément à ce qu'elle dit être un accord conclu en mars 2019. Le journal a rapporté que le propriétaire espagnol du complexe OHL, l'homme d'affaires Juan Miguel Villar Mir, avait déposé un recours en arbitrage international contre Sonatrach auprès de la chambre de commerce internationale de Paris par lequel il enjoint Sonatrach, de respecter l'accord d'achat conclu en mars 2019 entre le complexe et la compagnie nationale des hydrocarbures. En mars 2019, le complexe OHL a conclu un accord avec Sonatrach pour l'achat de la part de la partie espagnole de 34%, en plus de la part de l'homme d'affaires emprisonné Ali Had-



dad estimée à 17%, et ce, au profit de la société Asmidal appartenant à Sonatrach. Cet accord fait suite à un accord conclu entre le conglomérat espagnol OHL et l'homme d'affaires Ali Haddad, qui stipule que le patron de l'ETRHB achèterait les 49 % de parts de la partie espagnole, afin de devenir le propriétaire majoritaire de la société spécialisée dans la production d'engrais (ammoniac). Le groupe présidé par Juan Miguel Villar Mir a pris cette décision après deux ans de blocage par Sonatrach, qui par le biais de sa filiale Asmidal qui détient 34% de Fertial. Selon les derniers comptes annuels de la holding familiale, les 49% de Fertial sont valorisés à 129,1 millions d'euros -auxquels s'ajoutent plus de 20 millions en attente de perception du dividende. Le groupe Villar Mir et l'ETRHB Haddad, troisième actionnaire de Fertial avec 17% du capital, se sont mis d'accord en mars 2019 pour vendre.

M.T

RAPPORT AFRICAN TECH
ECOSYSTEMS OF THE FUTURE

L'Algérie 12^e sur 17 nations africaines



Le rapport «African Tech Ecosystems of The Future» a dévoilé son classement des nations africaines concernant l'entrepreneuriat Tech. Proposé par le cabinet FDI Intelligence en collaboration Britr Bridges, le rapport étudie plusieurs indicateurs afin de déterminer la place de chaque nation africaine en termes d'écosystème Tech pour l'avenir. Ainsi, dans le rapport 2021-2022, l'Afrique du Sud est sans surprise le premier pays au classement. Il arrive 2^e à l'indicateur «connectivité», 4^e de l'indicateur «capital humain et qualité de vie» ou encore 1^{er} de l'indicateur «statut des startups». L'Algérie se classe pour sa part 12^e sur 17 nations africaines. Elle dépasse le Sénégal, la Tanzanie ou encore les voisins du Mali. Elle est toutefois, et comme à l'accoutumée, précédée de la Tunisie (5^e) et du Maroc (7^e). L'Algérie se classe ainsi 6^e sur la connectivité, 5^e concernant le capital humain et la qualité de vie et est absente du top 10 des autres indicateurs. En termes de levée de fonds, 150 000 dollars ont été investis dans les startups en Algérie en 2020, selon le rapport, année où le pays comptait plus de 75 startups.

TUNISIENS COINCÉS EN ALGÉRIE

Le dernier délai pour l'enregistrement au rapatriement a expiré

L'ambassade tunisienne à Alger a annoncé dimanche dernier, que le dernier délai pour les Tunisiens restés coincés en Algérie à la suite de la fermeture des frontières et désirant rentrer en Tunisie, de s'enregistrer à l'opération de rapatriement qui se déroulera demain, a expiré hier. L'ambassade appelle les ressortissants tunisiens à vérifier s'ils ont bien été inscrits sur cette liste qui sera publiée. L'ambassade rappelle aux Tunisiens désirant rentrer en Tunisie, qu'ils doivent se présenter aux postes frontaliers munis de résultats de tests RT-PCR récents, ainsi que de réservations dans un des hôtels prévus pour le confinement obligatoire et d'un rendez-vous électronique pour le test PCR de contrôle à faire après cinq jours de confinement.

EL HACHEMI DJAËBOUB, MINISTRE DU TRAVAIL FUSTIGE BEDOUI : «La création de 365 000 postes d'emploi permanents sont imaginaires !»

Le ministre du Travail et de la Sécurité sociale, El Hachemi Djaïbou, a tiré hier au Forum de la Radio nationale à boulets rouges sur l'ancien Premier ministre Nourreddine Bedoui l'accusant d'avoir menti sur toute la ligne au sujet de l'intégration de 365 000 postes d'emploi permanents pour les jeunes entre 2020 et 2021. «Les 365 000 postes d'emploi permanents pour les jeunes par Bedoui sont imaginaires» dit-il. Selon le ministre du Travail, «seuls 68 000 jeunes ont été réellement

intégrés à ce jour au niveau national et notre objectif est d'arriver à 200 000 emplois pour jeunes». Enfin, le ministre a annoncé la création de 30 000 postes dans le secteur de l'Éducation, 500 dans le secteur de l'Enseignement supérieur et 30 000 postes au sein du ministère de l'Intérieur. Le premier responsable du secteur de l'emploi a également souligné que le défi du ministère est de réussir à préserver les emplois et les entreprises économiques. Et aussi créer de nouveaux

emplois. Enfin, le ministre a fait état des mesures prises par son département pour faire face aux conséquences de la pandémie du Covid-19. Il s'agit, notamment, du report du paiement des cotisations sociales pour le fonds de soutien et l'administration fiscale. En plus, de la prise en charge des arrêts de travail en cas de contamination par la pandémie du Covid-19, ainsi que le remboursement des analyses médicales.

M.T.

GRÈVE DES AGENTS DE LA PROTECTION CIVILE Le ministre de l'Intérieur menace de sévir

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a affirmé, dimanche dernier que le sit-in de protestation organisé par les agents de la Protection civile était une violation inadmissible en leur qualité de corps constitué particulier, les appelant à renoncer définitivement au mouvement et que la tutelle observe le droit de prendre les mesures légales à cet effet.

Selon le communiqué du ministère de l'Intérieur, il a été enregistré un mouvement de protestation organisé par nombre d'agents de la Protection civile, «contraire à la loi n° 02-90 relative à la prévention et au règlement des conflits collectifs de travail et à l'exercice du droit de grève», notamment l'article 43, ainsi que l'article 23 du statut particulier des fonctionnaires relevant des corps de la Protection civile. «Nourri par des parties servant des agendas hostiles à l'égard de l'Algérie, ce mouvement intervient au moment où la tutelle a procédé à l'examen des préoccupations socioprofessionnelles des affiliés de ce corps et à la prise en charge des revendications soulevées dans le cadre de la loi, comme affirmé par le Syndicat national des agents de la Protection civile publié le 29 avril 2021», a indiqué le ministère. Le ministère de l'Intérieur a rappelé «les concernés» par ce mouvement orchestré en leur qualité de corps constitué que «ces comportements qui portent atteinte à la sécurité et à la quiétude de publiques, sont strictement inadmissibles», les appelant à «rompre définitivement ce mouvement». Et d'ajouter que le ministère de l'Intérieur «observe son droit de prendre les mesures légales en vigueur». Pour sa part, la Direction générale de la Protection civile (DGPC) a réaffirmé que toutes les revendications de ses agents, inscrites dans le statut particulier et exprimées lors de sit-in de protestation, seront satisfaites dès l'examen des statuts. «La majorité des revendications qui s'inscrivent dans le cadre du statut particulier



des agents de la Protection civile seront traitées et satisfaites dès l'examen des statuts», a indiqué la DGPC dans un communiqué, précisant que «toutes les catégories de fonctionnaires du secteur seront associées à l'enrichissement du projet de révision du statut particulier du corps, en vue de satisfaire toutes les préoccupations soulevées». Exhortant l'ensemble des agents «à faire montre de discipline et de sens élevé de responsabilité, reconnus aux enfants du secteur et à ne pas céder aux publications subversives visant à semer la confusion et le chaos et à attenter à la stabilité de la patrie», la DGPC assure que

toutes les revendications exprimées «ont été soumises aux autorités concernées et qu'une commission se penche sur leur examen». Les agents de la Protection civile avaient organisé un sit-in de protestation devant la DGPC, scandant des revendications professionnelles, notamment l'augmentation du salaire de base, l'octroi de la prime de contagion et la revalorisation des points indiciaires. Hier, le dispositif de sécurité était encore en place aux alentours de la Place du 1er Mai en prévision d'un second mouvement des agents de la Protection civile.

M.T.

SAIDA BENHABYLÈS, PRÉSIDENTE DU CROISSANT-ROUGE ALGÉRIEN « L'élan de solidarité de l'Algérie dérange »

La présidente du Croissant-Rouge algérien (C-RA), Saïda Benhabylès s'est confiée hier sur les ondes de la Chaîne III sur les nouvelles missions de son organisme surtout en ces temps du Covid-19 qui a pratiquement mis à genoux des centaines de milliers de citoyens.

En réponse à une question sur les attaques qui ciblent le C-RA, Mme Benhabylès réplique par «c'est normal, l'élan de solidarité de l'Algérie dérange». Depuis 2014, le C-RA fait de son devoir de solidarité une stratégie d'action grâce à la générosité des donateurs. A travers les chiffres, Mme Benhabylès dresse un bilan non exhaustif rappelant que son organisation a

fait donation de dizaines de respirateurs à 15 hôpitaux, a acheté deux ambulances équipées, entamé 300 opérations pour la distribution de 300 000 bavettes. Le C-RA assure la gestion de 164 restaurants distribuant quotidiennement des repas chauds pour le ftour durant le ramadhan au profit de 500 000 personnes nécessiteuses sans oublier la distribution de 40 000 colis alimentaires. Fière d'avoir remplacé l'aide en denrée alimentaire par le mandat, l'oratrice regrette que le handicap majeur est que beaucoup de familles n'ont pas de comptes courants postaux. «C'est une chose grave et pas facile à combler», déplore-t-elle. Sur le chapitre soli-

darité internationale, Mme Benhabylès dit que «toute action humanitaire étrangère a un agenda politique, alors que l'Algérie fait de la solidarité humanitaire au moment où les autres font des actions militaires», s'enorgueillit-elle. S'agissant de l'état du déploiement du C-RA parmi ces populations en détresse, Mme Benhabylès tient à tordre le cou aux accusations faisant état de l'hostilité des Algériens aux étrangers, se justifiant par : «Un peuple qui a connu les affres du colonialisme et vécu des souffrances de l'émigration et du refuge comprend les autres et en est sensible d'où cet élan de solidarité envers tous ceux qui souffrent».



POUR ÉVITER LA TRANSMISSION REDONDANTE DES DOCUMENTS

Les douanes se dotent d'un guichet unique électronique

Les modalités de fonctionnement des formalités douanières à l'importation, au transit et à l'exportation ont été fixées par un décret exécutif publié au Journal officiel (JO) n° 31. Elles seront désormais accomplies à travers un guichet unique électronique. Il s'agit, selon le décret exécutif n° 21-146 signé le 17 avril par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, d'un point d'entrée unique pour l'accomplissement des formalités douanières et la soumission des documents, liés au contrôle à l'importation, au transit et à l'exportation. Ce guichet unique constitue «une interface électronique qui permet l'échange et la diffusion par voie électronique des flux d'informations et des documents entre les différents intervenants dans la chaîne du commerce extérieur, dans la limite des missions et des responsabilités de chaque intervenant». Il peut être interfacé avec d'autres plateformes d'échange électronique et systèmes d'information en lien avec le contrôle transfrontalier. Le guichet unique a pour mission d'assurer une gestion coordonnée des frontières, d'unifier l'accomplissement des formalités douanières liées au contrôle du commerce extérieur au niveau des points d'entrée, de favoriser la coopération entre les organismes chargés de la réglementation des flux aux frontières et d'éviter la transcription répétée des données et la transmission redondante des documents. Il permet également d'améliorer la communication entre les différents intervenants dans la chaîne du commerce extérieur, de regrouper et de faciliter les contrôles opérationnels et de permettre l'amélioration et la consolidation de la gestion des risques de fraude, de réduire les délais et les coûts des formalités et de contrôle, et d'alléger et de dématérialiser l'accomplissement des formalités douanières requises aux frontières et d'en assurer la transparence. Selon le décret, la Direction générale des douanes (DGD), est chargée d'assurer, en collaboration avec les administrations, les institutions et les intervenants concernés, l'installation, la mise en œuvre et la gestion du guichet unique ainsi que le suivi de son fonctionnement et son développement. En tant que gestionnaire du guichet unique, la DGD veille aussi à la sécurisation et à la confidentialité des données traitées, en collaboration avec les différents intervenants, souligne la même source.

ELLE TRAITE DES DIFFICULTÉS DE LA BRANCHE MÉCANIQUE

Une commission de concertation est née

En vue de trouver des solutions participatives aux problèmes dont souffrent les entreprises publiques activant dans le domaine industriel et particulièrement mécanique, une commission de dialogue et de concertation dans la branche mécanique a été installée hier à Alger, entre le ministère de l'Industrie et l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), a indiqué le ministère dans un communiqué.

Cette commission compte des représentants de la Fédération de la mécanique et de l'électronique relevant de l'UGTA, des présidents de groupes publics activant dans les domaines de la mécanique et de l'électronique, à savoir le Groupe public mécanique AGM, le Groupe métallurgique et sidérurgique IMETAL, l'Entreprise nationale des véhicules industrielle SNVI, le Groupe des industries électroniques et électroménagères «ELEC El-Djazair», outre des cadres du ministère de l'Industrie, précise la même source. L'installation de cette commission s'est déroulée en présence du ministre de l'Industrie, Mohamed Bacha et du Secrétaire général de l'UGTA, Salim Labatcha. La commission vise à «définir tous les problèmes et obstacles dont souffrent les entreprises publiques économiques activant dans la mécanique à l'effet de trouver des solutions participatives entre les syndicats représentant les travailleurs et les administrations concernées», souligne la même source. Bacha a mis l'accent sur «l'impératif de régler les problèmes et la situation des entreprises relevant de ces groupes publics dans les plus brefs délais, notamment celles en grande difficulté sur les plans économique et social», jugeant que «la révision du



rôle économique des entreprises publiques est une condition sine qua non pour la pérennité de la cohésion et la stabilité sociale de ces entreprises». La création de cette commission s'inscrit dans le cadre de la série de rencontres de concertation et en applica-

tion des résultats de la réunion du 1er avril dernier entre le ministère de l'Industrie et l'UGTA. D'autres commissions dans les branches du textile, des matériaux de construction et de l'agroalimentaire seront créées également. **Hafid Mesbah**

CONSEIL DES MINISTRES DE LA ZLECAF

Rezig participe aux travaux de la 5^e réunion

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a pris part aux travaux de la 5e réunion du Conseil des ministres de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), indique un communiqué du ministère. Lors de cette réunion, organisée par visioconférence, il a été question de l'examen du rapport de la 7e réunion du Comité des hauts fonctionnaires du commerce de la ZLECAF, tenue du 29 avril au 2 mai 2021, précise la même source. La réunion a été consacrée au suivi de la mise en œuvre des mesures relatives au traitement des difficultés entravant les échanges commerciaux à travers l'application des

listes d'offres tarifaires du commerce des marchandises et au suivi des questions en suspens dans les règles d'origine, et ce en application des recommandations issues de la réunion des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA), tenue le 13 décembre 2020. La réunion s'est également penchée sur l'examen de l'état d'avancement des négociations sur la deuxième phase de l'accord de ZLECAF, incluant les investissements, les droits de propriété intellectuelle, la politique de concurrence et le e-commerce, conclut le communiqué.



R. E.

ALGERIAN PORT COMMUNITY SYSTEM

Les règles de fonctionnement de la plate-forme fixées

Les règles de fonctionnement de la plateforme communautaire portuaire d'échanges de données numériques, ont été fixées par un décret exécutif publié au Journal officiel n° 31. Selon ce décret exécutif n° 21-147 signé le 17 avril dernier par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, cette plateforme dénommée «Algerian Port Community System» (APCS) est un service qui permet aux parties concernées par les échanges commerciaux et par le transport maritime de déposer des informations, des données, des messages et des documents normalisés auprès d'un point d'entrée unique, en vue de satisfaire à toutes les exigences requises à l'importation, à l'exportation et au transit des marchandises, à l'exclusion des formalités douanières. Pour les besoins liés à l'accomplissement des formalités de contrôle aux frontières maritimes, l'APCS est interfacée avec le système d'information de l'admini-

stration des douanes, souligne le même texte. Ainsi, l'APCS constitue un portail électronique pour les institutions, les administrations et les organismes publics, les opérateurs économiques et les autres intervenants concernés de la chaîne logistique. Parmi ces principales missions, l'échange électronique d'informations, de données, de messages et de documents liés à l'accomplissement de toutes les formalités requises lors de l'importation, de l'exportation et du transit, ainsi que la facilitation et la régulation des échanges commerciaux transfrontaliers par voie maritime conformément aux usages, règles et aux engagements internationaux de l'Algérie. Il s'agit également d'interfacé avec les autres systèmes d'informations privatifs des institutions, des administrations et des organismes publics, des opérateurs économiques et des autres intervenants concernés de la chaîne logistique, de

faciliter les opérations de contrôle des marchandises par les services compétents de l'Etat, en la matière, et d'accélérer et fluidifier les échanges d'informations, de données entre les institutions. Le rôle de cette plateforme consiste aussi à mettre à la disposition des institutions, des administrations et des organismes publics, des opérateurs économiques et des autres intervenants concernés de la chaîne logistique, des informations et des données requises, en vue de l'accomplissement des formalités liées aux opérations d'importation, d'exportation et de transit des marchandises, notamment avec le système d'information de l'administration des douanes. En outre, elle assure la production de statistiques relatives à la chaîne logistique du commerce transfrontalier par voie maritime, le suivi administratif et physique des marchandises transitant par les ports de commerce et le suivi physique des

marchandises transférées des ports de commerce vers les zones extra-portuaires. Les institutions, les administrations et les organismes publics, les opérateurs économiques et les autres intervenants concernés de la chaîne logistique sont tenus d'utiliser les services de l'APCS pour l'accomplissement des formalités et opérations portuaires liées au commerce transfrontalier par voie maritime, dès sa mise en exploitation. La mise en place, le suivi, la gestion, la maintenance et la sécurité de l'APCS, sont confiés à une autorité portuaire qui doit déployer tous les moyens humains et matériels permettant d'assurer le bon fonctionnement de cette plateforme. Dans l'attente de la mise en place de l'autorité portuaire, le groupe des services portuaires «Serport SPA» est chargé des missions de l'autorité portuaire, prévues par les dispositions de ce décret.

R. E.

AÏN BENKHELIL (NÂAMA)

280 foyers raccordés au réseau de gaz naturel

Pas moins de 280 foyers ont été raccordés au réseau d'alimentation en gaz naturel mis en service dimanche à Aïn Benkhelil, commune située à l'ouest de la wilaya de Nâama, lors d'une cérémonie présidée par le wali, Idir Medebdeb.

Réalisée au niveau de lotissements du groupement d'habitat rural, dans les environs de la commune de Aïn Benkhelil, cette opération a été financée sur budget du programme sectoriel de la direction de l'urbanisme, d'architecture et de construction (DUAC) de la wilaya, qui a demandé la réalisation de ce réseau d'une longueur de près de quatre (4) kilomètres, le tout pour un coût estimé à 2 millions DA. L'opération d'extension se poursuit pour le raccordement en gaz naturel de plus de 250 autres foyers, de regroupements d'habitat rural, dans la commune de Aïn Benkhelil, à partir du mois de juillet prochain, ce qui permettra d'augmenter le taux de raccordement de cette commune au réseau de distribution du gaz, pour atteindre près de 96 %, selon les explications fournies à la faveur de cet événement par les responsables de la direction de l'énergie de la wilaya. Dans le cadre du raccordement et du renforcement de l'alimentation en eau potable au profit des habitants des lotissements du regroupement d'habitat rural de cette commune, il a été procédé également à la mise en exploitation d'un réservoir d'eau d'une capacité de 500 mètres cubes, par les gestionnaires locaux qui se sont enquis de l'état d'avancement de certains projets devant améliorer le



cadre de vie de ses populations, dont l'achèvement des réseaux de canalisation au profit de Sidi Moussa, une localité qui lui est rattachée. Cette opération concerne l'opération de maintenance de la station de traitement et d'épuration (STEP) pour le recyclage des eaux et le renouvellement de ses équipements au niveau de

la localité de «Sidi Moussa» dans cette commune, dont leur réception est prévue vers la fin du mois d'août prochain pour le traitement des eaux au profit de l'ensemble des quartiers de la commune et mettre fin aux déversements des eaux polluées vers la zone humide «Haouadh Edaira», a expliqué le directeur de l'envi-

ronnement de l'antenne locale de l'Office national de l'assainissement (ONA), Bacheikh Bouamama. Au niveau de la zone d'ombre "El Kaaloul" dans la même commune, est en cours de réalisation, le transformateur électrique, une opération à l'actif de la direction de la distribution de l'électricité et du gaz de la wilaya, initiée dans le cadre du programme d'investissements 2021, pour améliorer le service et renforcer le réseau électrique au profit des populations de cette zone enclavée, a-t-on ajouté au niveau de cette direction. Le wali de Nâama, qui s'est enquis du projet de réalisation de ce transformateur, a exhorté les gestionnaires de ce projet à achever les travaux dans les plus brefs délais, pour faire face aux perturbations en matière d'approvisionnement en énergie électrique à travers la région et pour mettre fin aux coupures intempestives particulièrement durant l'été. D'autres projets, en cours de réalisation, dans la localité de «Kaaloul», connaissent un taux d'avancement des travaux qui varient d'une opération à une autre dont le revêtement des routes, la réalisation d'une cantine scolaire et d'une annexe communale, d'un stade de proximité et de salles de soins. Ces projets ont fait l'objet d'une inspection par le wali à la faveur de sa visite dans la commune de Aïn Benkhelil.

HAÏ AKID LOTFI (ORAN)

Ouverture prochaine d'un centre de tri de proximité



La direction de l'environnement de la wilaya d'Oran vient de lancer les travaux en vue de l'aménagement d'un centre de tri pour les déchets valorisables, au niveau du quartier commerçant de Haï Akid Lotfi, a-t-on appris hier de cette administration. Ce centre de tri, deuxième au niveau du grand groupement d'Oran, après celui de M'dina J'dida, doit absorber un flux important de déchets, notamment le carton de cette zone et des zones avoisinantes, a précisé Mme Samira Dahou, directrice locale de l'environnement.

La wali d'Oran avait récemment donné l'instruction de mettre un terme au rejet anarchique du carton au niveau des boulevards commerçants qui défigure le paysage urbain, a expliqué la même responsable. La gestion de ce centre de tri s'étalant sur une superficie de 800 m², a été confiée à l'entreprise publique de gestion des centres d'enfouissement technique des déchets à Oran (EPIC

CET Oran), également chargée de la gestion du centre de M'dina J'dida. Rachid Hamniche, directeur de l'EPIC CET Oran, récemment installé, a expliqué que ce nouveau centre de tri permettra de mettre un terme au rejet anarchique du carton au niveau de certains quartiers connaissant une importante activité commerciale comme Akid Lotfi, Seddikia et El Yasmine.

Il a ajouté que l'aménagement du site a débuté, il y a quelques jours, alors que l'équipement du centre avec des presses à balle se fera dans une dizaine de jours, estimant que le site sera opérationnel dans une vingtaine de jours. Le nouveau centre de tri effectuera des rotations pour collecter le carton. Il sera également ouvert aux commerçants et aux citoyens, qui veulent déposer leurs déchets valorisables, (carton, plastique, papier, etc.), comme c'est le cas au centre de M'dina J'dida.

VACCINATION ANTI-COVID 19 À ORAN

Près de 14.600 personnes inscrites

Près de 14.600 personnes sont actuellement inscrites dans la wilaya d'Oran pour recevoir le vaccin anti-covid19, a-t-on appris hier du chargé de communication de la direction locale de la santé et de la population (DSP). «Au total, 14.590 personnes sont portées sur les listes pour se faire vacciner contre la Covi-19 par le biais des deux moyens disponibles : l'inscription dans les polycliniques et des centres de vaccination ou via la plateforme numérique dédiée à cette opération», a précisé Youcef Boukhari à l'APS. A ce titre, 9 833 demandes sont enregistrées jusqu'à hier (dimanche), dans les registres des centres de vaccination anti-covid19, des différentes polycliniques de la wilaya, tandis que 4 757 autres ont été faites par le biais de la plateforme numérique. Pour ce qui est de vaccination, «plus de 13 000 personnes, entre personnels médical et paramédical et citoyens, ont été vaccinées depuis le lancement de la campagne de vaccination en février dernier», a souligné le même responsable. Il est à rappeler que 39 centres de vaccination sont impliqués dans l'opération de vaccination parmi 54 centres existants à Oran. S'agissant du nouveau quota de la wilaya en matière de vaccins anti-covid-19, Dr Boukhari a souligné que «ce quota n'a pas encore été livré car, les autorités sanitaires attendent que les autres wilayas épuisent leurs quotas avant d'effectuer la livraison, probablement dans les prochains jours».

M'SILA

Mobilisation de neuf hectares pour les start-up

Une superficie de neuf (9) hectares dans la zone industrielle Rouag relevant de la commune d'Ouled Mansour (M'sila) a été mobilisée pour accueillir des start-up, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya. Ce foncier industriel, qui s'inscrit dans le cadre de l'appui et l'accompagnement des start-up, servira à accueillir les start-up créées par des jeunes investisseurs, a indiqué la même source. La mise en exploitation prochaine de cette réserve foncière contribuera à alléger les procédures de création des start-up et accompagner les porteurs d'idées innovatrices, a-t-on précisé, expliquant que l'opération de création des assiettes foncières sera généralisée «prochainement» à toutes les communes de la wilaya. Un incubateur relevant de l'université de M'sila a été créé il y a deux années pour accompagner les start-up, a-t-on rappelé. Composé de représentants de différents ministères, il est présidé par le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'économie de la connaissance et des start-up, a-t-on ajouté. Cet incubateur propose un appui aux start-up et aux porteurs de projets innovants, en matière d'hébergement, de formation, de conseil et de financement. L'incubateur de l'université de M'sila est le premier à recevoir le label du Comité national algérien de labellisation.

PARUTION

«Wellada la dernière andalouse» de Kouidri Sid-Ali Filali

L'Andalousie entre splendeurs et décadence, revisitée, sinon remise au gout du jour par un écrivain de talent qui raconte une belle histoire d'amour entre Wellada bent elmoustakfi pour l'état civil et ses soupirants parmi les plus célèbres de l'époque. Au sud de l'Espagne paradis de tous les possible...

L'Andalousie ? Rien qu'à son évocation et ses si belles sonorités on en rêve. Qui pour s'instruire de son histoire séculaire, controversée et unique à la fois, qui pour sa singularité, qui enfin pour cette exemplarité d'une cohabitation unique de la « Trinité ». Mais on oublie aussi tous les tumultes et remugles d'une histoire faite de domination de toute la péninsule Ibérique dont la configuration même est une invite permanente à la fascination recommandée, à la découverte et à tout ce côté forcément mystique et mystérieux accompagnant comme de juste toute légende bien réelle. Car dans ce métissage unique des civilisations diverses dont la fameuse trilogie de la pluralité, l'Andalousie baignera ainsi dans une douceur de vivre à nul autre pareille et notamment dans ces trois cités que sont Ghar-nata (Grenade), Ichbilila (Séville) et Cordoue (Cordoba), réputés dans le monde entier pour leur attractivité, les célébrités qui y ont séjourné, les sites et monuments, la musique andalouse, bref tous les arts dont s'enorgueillissait une région devenue déjà un pôle de rayonnement culturel et civilisationnel fort enviable. Et qui aura inspiré bien des créateurs accourus des quatre coins du monde pour fêter la vie et jouir d'une qualité de vie propice à tous les impossible... Ce cadre féérique et enchanteur



qu'a choisi Kouidri Sid-Ali Filali pour imaginer son roman et retracer en jetant son dévolu sur une princesse légendaire « Welladabentelmoustakfi », l'histoire mouvementée, versatile mais jamais banale d'une Andalousie à l'apogée de son essor avant l'inéluctable dégringolade vers les abysses... Ce récit de plus de deux cent pages édité à compte d'auteur pour rappel surfe entre le virtuel et le réel d'une civilisation arabo-musulmane notamment, pendant longtemps modèle et référence incontournable avant que l'histoire, cet éternel recommencement

n'en décide autrement. Mais le personnage central autour duquel gravite la trame est une reine d'une éclatante beauté et d'amants multiples et prestigieux sur fond fallacieux et sournois des intrigues de palais... Bien rendues et restituées par l'auteur dont on sent à travers le propos qu'il aura pris beaucoup de plaisir à pénétrer la thématique avec cet engouement et cette passion illustrant on ne peut mieux ce rapport névrotique à l'écrit. Dense et fluide à la fois, pas rébarbatif ni rebutant comme le laisserait croire et accroire la configuration

historique du récit. On sent donc ce travail d'écriture tout à l'honneur de l'auteur instruit du fait que moins on fait compliqué plus on a de chance d'être lu... Car il est des ouvrages fort intéressants dans la thématique appréhendée et proposée au lectorat mais tellement indéchiffrables pour le commun des lecteurs qu'on finit par le lâcher dès les premières pages, ou à défaut, à peine un chapitre consommé...

Bien entendu tout œuvre romanesque puise une grande part de vérité dans le réel. Ainsi transposé dans le réel, cet ouvrage « welladabentelmoustakfi » interroge un pan d'histoire où les femmes ont joué un grand rôle dans le traçage des destinées humaines sans être pour autant payées de retour pour cause de misogynie malade. Ce syndrome quasi atavique qui marque encore le monde arabo musulman en particulier sans épargner à bien des égards d'autres sphères d'appartenance... Enfin et nous avons laissé cela pour la fine bouche à l'heure des dégustations ramadhannesques toutes conviviales, cette œuvre littéraire quoiqu'inaboutie (comme tout premier essai), est prometteuse et laisse entrevoir quelque part un regard serein et lucide sur autrui qui n'est au fond d'une partie de nous-mêmes... Sans qu'on ne sache, au vrai, si c'est la bonne ou la moins bonne par euphémisme...

Amar Zentar

"RAWDHAT EL OCHAQ"

Chants soufis mystiques

"Rawdhat El Ochaq", un concert de chants mystiques andalous, animé par Lila Borsali dans le registre du "Madih Dini", a été présenté samedi sur les réseaux sociaux pour cause de prévention contre la propagation de la pandémie de la Covid-19.

Produit en collaboration avec le Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA), le concert de chants soufi a été diffusé, près de 70 mn durant, sur la chaîne Youtube et la page Facebook de la cantatrice, visant à permettre au public d'internautes de prendre part à une belle randonnée spirituelle et raviver l'attachement à la tradition socioculturelle, durant le mois sacré du Ramadhan notamment. Deuxième expérience du genre après "Rentrée en nouba", concert virtuel animé par Lila Borsali en Septembre 2020, "Rawdhat El Ochaq", récital mêlant la musique andalouse au conte, a été décliné en quatre thématiques savamment préparé dans le genre ghermati, dédiées à l'amour et la "place centrale qu'il occupe dans les enseignements de l'Islam" et introduites, chacune, par un istikhbar et la narration d'une courte histoire de portée spirituelle et philosophique, riche en enseignements.

Dirigé d'une main de maître par la violoniste Leila El Kébir, l'orchestre composé par, Ghouti Hadjila (derbouka), Karam Ghomari (tar), Merouane Mekki (contrebasse), Djhed Labri (qanun), Farid Mokadem (Ney), Fethi Benabdessadok (Luth) et Rafiq Benhamed (Violon), a brillamment soutenu la cantatrice qui a rendu, avec une



voix présente et étoffée, une vingtaine de madihs, empreints de la richesse de la musique andalouse.

D'abord "La fraternité", expliquée, sur un prélude au qanun dans le mode Raml El Maya, par la métaphore du sitar aux sons célestes, qui définit la notion du bonheur comme la "synthèse de tout ce qui est déjà donné par le divin", a été rendue par la cantatrice avec une voix suave, à travers les pièces, "Fa qad zalet el houdjoub", "Safat ennadhra", "Lamma bada minka el qaboul", "Elotfia" et "Atani Zamani", déclinées dans des mouvements irréguliers et ascendants. "L'humilité", deuxième thématique du récital de Lila Borsali, a été introduite par les sonorités mélancolique du

violon et l'histoire de Djaïda, une jeune femme modèle de bonté et de piété, bien récompensée par le ciel, car satisfaite de sa condition et tout le temps dévoué à faire du bien, malgré les interférences malveillantes de l'esprit maléfique qui la suivait et détruisait tout ce qu'elle entreprenait. Sur des cadences cédant progressivement au relâchement, la cantatrice a ensuite donné à l'humilité une forme plus esthétique, rendant dans le mode Sika les madihs, "El hamdou li Allah kheirou el kalam", "Ana houwa el abd edhaïf", "Ya Rabbi ya âadim el djah" et "Idha dhaqa sadri", dont les refrains étaient repris en chœurs par l'ensemble des instrumentistes. Lila Borsali met ensuite en valeur,

dans un ton pédagogique apaisé, les vertus de la sincérité, à travers l'histoire d'un roi aimé de tous pour sa sincérité dans ses rapports à son serviteur et à son peuple. Faisant monter en crescendo le ton et les cadences des pièces, adressant des louanges à Dieu et à son Prophète Mohamed, "Aaraftou el hawa", "Ma lana mawla siwa Allah", "Qoul li'Allahi lamani" et "Qoumou qoumou", la cantatrice a parfaitement illustré son conte, déployant son savoir-faire avec une voix cristalline, à la tessiture large.

Le rapport au divin avec l'intention sincère de lui vouer son être et son existence, est le contenu de "La conscience du divin", dernière thématique du récital, que Lila Borsali a embellie avec les madihs exécutés dans le mode Sehli décliné en zidane, "Nebda bi ismika", "La ilaha illa Allah" (valse), "Oudhkour Allah" et "Qoudoum El Habib".

Dans de beaux accoutrements célébrant la tradition andalouse, Lila Borsali et son orchestre ont restitué la densité des textes millénaires au lyrisme poétique apaisant et plein d'enseignements, écrits par de grands poètes et soumis à la richesse des différentes déclinaisons rythmiques et mélodiques de la musique andalouse. Lila Borsali a jusque-là sorti cinq albums "Fraq Lahbab" (2010), "Nouba Rasd Eddil" (2012), "Nouba Ghrib" (2013), "Nouba Hosn Es-Selim" (2015) et "Pour l'espoir" (2018) dont la chanson éponyme a été adaptée dans un court métrage-clip, réalisé par Belkacem Hadjadj sur un scénario de Tahar Boukella.

UNITÉS RÉPUBLICAINES ET SÉCURITAIRES

Une visite guidée au profit des journalistes

Une visite guidée a été organisée au niveau de différentes unités républicaines et sécuritaires, (URS), à Dar El Beida, Alger, au profit des journalistes, dans le cadre de la célébration de la journée mondiale de la liberté de la presse, qui coïncide avec le 3 mai 2021, de chaque année.

Ces derniers se sont enquis des explications, fournies par des responsables de différents services opérationnels, qui ont mis en avant les missions humanitaires et sécuritaires dont sont chargées les unités républicaines et sécuritaires en question, selon le communiqué de la DGSN. « Ces missions visent à préserver l'ordre public et la protection des personnes et des biens, en toute circonstance et dans le cadre du respect des lois et des principes des droits de l'homme » ont-ils indiqué. Et d'ajouter : « Les URS veillent à s'acquitter de missions humanitaires, en cas de catastrophes naturelles, d'intempéries et de circonstances exceptionnelles comme la pandémie du coronavirus, ainsi qu'à contribuer au contrôle des voies de communication, des ports, des sites stratégiques et à maintenir la quiétude et la sécurité publiques à travers l'ensemble du territoire national ».

Pour sa part, le directeur des URS, contrôleur de police M'hamed Bettache a précisé qu'« Etant une formation policière mobile et opérationnelle, ces unités disposent de moyens efficaces pour rétablir l'ordre public et faciliter leurs tâches



dans toutes les circonstances. S'agissant des missions attribuées aux URS, il a soutenu : « Protéger les personnes, prévenir contre toute forme d'atteinte à l'ordre public, garantir les droits des personnes et veiller à leur sécurité face aux troubles et protéger leurs biens publics et privés, émanent de l'esprit de la Déclaration uni-

verselle des droits de l'homme et des lois de la République »

Dans un autre contexte, le chargé de la logistique au niveau de ce service, le commissaire de police, Renani Mohamed a souligné : « Parmi les principaux services dont disposent les URS pour l'accomplissement de leurs missions, le service cen-

tral des activités pyrotechniques assurant des missions pluridisciplinaires, dont le déminage et de désamorçage, à travers l'utilisation de moyens d'intervention, de protection et de détection de haute technologie dénotant « l'attachement de la DGSN à protéger les citoyens et à assurer leur intégrité »

LA DGSN SALUE LES EFFORTS DE LA PRESSE NATIONALE

Dans un communiqué rendu public, la direction générale de la sûreté nationale a salué les efforts de la famille de la presse nationale, en exprimant son soutien et son accompagnement aux médias qui, selon elle, contribuent à servir l'intérêt général, et ses contenus reflètent les faits en toute objectivité, en respectant la constitution et les lois de la République. « La presse nationale demeure comme elle a toujours été, à la hauteur des défis posés », a ajouté le même communiqué. S'agissant de la lutte contre la pandémie, la DGSN exhorte la presse nationale à poursuivre les campagnes de sensibilisation, dans ce sens, afin de préserver la santé publique.

Samia. A/APS

M'DOUKAL (BATNA)

Décès de 2 personnes emportées par les eaux pluviales

Deux personnes ont trouvé la mort, hier matin, après avoir été emportées par les eaux pluviales ayant provoqué l'augmentation du niveau du cours d'eau du lieu-dit « Estah », dans la commune de M'doukal, a indiqué le chargé de l'information auprès de la direction locale de la protection civile, le lieutenant Zoheir Nekaâ. Le corps sans vie de la première victime âgée de 40 ans a été retrouvé aux environs de 5h du matin après deux heures de recherche, alors que le cadavre de la deuxième victime (36 ans) a été retrouvé par les brigades d'intervention vers 6 h30, selon les précisions fournies par la même source. La protection civile a mobilisé tous les moyens d'intervention nécessaires dont 4 unités de la brigade de plongeurs, la brigade cynotechnique et l'unité de recherche et d'intervention dans les lieux au relief difficile à la recherche des deux victimes, a ajouté la même source



OUM EL BOUAGHI

Le corps d'une femme repêché dans un puits

L'Unité secondaire de protection civile est intervenue à Ain Kercha, dans la wilaya d'Oum El Bouaghi dimanche soir dernier, pour récupérer le corps d'une femme tombée dans un puits, a indiqué le communiqué de la protection civile. La victime âgée de 63 ans a été transportée à la clinique d'Ain Kercha, par les éléments de la protection civile, a-t-on appris de la même source.

ACCIDENT DE LA ROUTE

3 morts et 190 blessés

Trois personnes ont trouvé la mort et 190 ont été blessés, dans plusieurs accidents de la route survenus durant la période, allant du 2 au 3 avril 2021, a indiqué hier un communiqué de la protection civile. Les secours de la protection civile « ont effectué 220 interventions, durant la même période, suite à plusieurs accidents de la circulation, à travers plusieurs wilayas du pays, causant 3 personnes décédées et 190 blessés (toutes blessures confondues), a précisé la même source. Les victimes ont été prises en charge, puis évacuées, vers les structures sanitaires locales, a-t-on encore ajouté. En outre, les unités de la protection civile « ont enregistré, au total 2224 interventions, pour répondre aux appels de secours, ou suite à des accidents de la route, des accidents domestiques, ou encore l'évacuation sanitaires et l'extinction d'incendies, a noté la cellule de communication de la protection civile. Concernant les interventions liées aux intempéries, notamment dans l'Est du pays, à Batna, M'Sila et Bordj Bou Arreridj, les unités de la protection civile ont effectué plusieurs interventions qui ont permis le sauvetage de personnes coincées, le repêchage des corps emportés par les crues, ainsi que des opérations d'épuisement des eaux infiltrés à travers des habitations et édifices publics, a ajouté le communiqué.

Qahwa fi goubli |

Je ne dors pas avec un ballon dans la bouche...

Etre passionné de foot n'est pas une respiration absolue. Et ne doit pas non plus renvoyer à accaparer la pensée où il y a forcément d'autres espaces plus importants que le questionnement du ballon fut-il d'or...C'est juste un succédané, un ersatz qui n'évacue pas l'essentiel pour autant : le chômage, la misère, les guerres injustes, la hogra et tant d'autres maux dont souffre l'humanité et qui devraient de fait interpeller toutes les âmes de bonne volonté, citoyens et gouvernants confondus. Combien même ces mêmes gouvernants utilisent à fond le foot et l'exploitent tel un filon aurifère...Le fait est que le football au fil du temps et de l'intérêt grandissant des foules s'est transformé en

véritable phénomène de société et une source d'enrichissement pour moult magnats notamment de l'industrie et de l'univers réputé glauque de la politique...De cela nul ne doit être dupe et occuper les esprits et tenter de les dévier de faits autrement plus nobles participe, à l'évidence, depuis que le foot impacte les masses de façon fort significative tout en générant aux bénéficiaires de ce segment des bénéfices considérables, d'un désir déguisé et ou affiché de conquête du pouvoir. Et certains anonymes par le truchement justement d'une autre manière de voir le foot et le concevoir sont parvenus à terme jusqu'à briguer la magistrature suprême l'exemple d'un

Berlusconi faisant foi. Ce qui n'a pas laissé indifférent non plus les parrains de la mafia et ses fameux tentacules. A l'instar d'autres pays de l'Est notamment où d'anciennes personnalités politiques ont blanchi leur fortune en achetant de prestigieux clubs...Mais moi je préfère, tous comptes faits, ne voir le foot instrumenté sous toutes les latitudes que comme un simple hobby à durée déterminée (90 et ou 120 mn) qu'un tremplin pour se faire une place au soleil (je ne parle pas des joueurs ben entendu dont c'est le gagne-pain), quitte à marcher sur des cadavres sans scrupule aucun et avec collusion d'intérêts...

A. Zentar

République Algérienne Démocratique et Populaire
Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'habitat, de l'Urbanisme et de la ville
Wilaya d'Adrar
Direction des Equipements Publics
N.I.F : 0002.01.01.5000.581
AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, il est porté à la connaissance des entreprises ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec obligation de capacité minimale N° 32/2021 portant sur la réalisation de :

- LOT N°01** : - 02 classes au CEM Djanfar Ibn Abi Taleb à Ouled Ahmed Timmi
 - 02 classes au CEM Al Almi à Insegnir
- LOT N°02** : - 02 classes au CEM Dchouani Hamidi à Brinkane (Micros entreprises)
 Dans le cadre de l'opération : Bourde, suivi, réalisation et équipement de 06 salles de classe en extension au puits au cycle moyen à travers le wilaya - publié dans les : CRÉBUS8590 en date du 16/03/2021 et L'EQUO'DZ en date du 16/03/2021.

Après évaluation des offres élaborées conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, les lots ont été attribués provisoirement à :

- LOT N°01** : - 02 classes au CEM Djanfar Ibn Abi Taleb à Ouled Ahmed Timmi
 - 02 classes au CEM Al Almi à Insegnir

ETS: EURL LAHIMY LALLA
N.I.F: 002001019002259
Montant (DA) de l'offre en TTC : 10 723 969,88 DA en TTC.
Délai de réalisation : 04 mois
Note Technique : 77,00 points.
Observation : offre retenue (la moins disante).

- LOT N°02** : - 02 classes au CEM Dahmani Hocidi à Brinkane (Micros entreprises)

ETS: BALMI MOULAY ABDRAJAL
N.I.F: 199101010053054
Montant (DA) de l'offre en TTC : 5 503 061,76 DA en TTC.
Délai de réalisation : 03 mois
Note Technique : 39,00 points.
Observation : offre retenue (la moins disante).

Les soumissionnaires non retenus sont invités de se rapprocher du service marchés publics de la direction des équipements publics de la wilaya d'Adrar afin de consulter les résultats de l'évaluation des offres durant une période de trois (03) jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'attribution provisoire, conformément à l'article 82 du décret présidentiel 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours dans les 10 jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (B.O.M.O.P) ou l'un des quotidiens nationaux, auprès de la commission des marchés de la wilaya d'Adrar. Si le 10ème jour coïncide avec un jour férié, ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

CRÉBUS # 631 DU MARDI 4 MAI 2021-ANEP2116008046

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
DIRECTION DE L'URBANISME DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
DE LA WILAYA D'ILLIZI

NIF N° : 000.1330.1900.0854

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

- Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel n°147/2015 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et de délégation de services publics ;

- Vu l'avis d'appel d'offres avec exigence de capacités minimales N° 07 / 2021 du 07/02/2021 relatif à la réalisation des réseaux d'AEP et d'assainissement (P/S) à travers la wilaya d'illizi ;

Lot 01 : réalisation des réseaux d'AEP et d'assainissement (P/S) pour le PCS 19 ILLIZI (1 ere tranche)

Lot 02 : installation des réseaux d'AEP et d'assainissement (P/S) pour le PCS 08 DEBDEB (2 eme tranche)

- Vu le pv de jugement N° 10/2021 du 12/04/2021
- La direction de l'urbanisme de l'architecture et de la construction de la wilaya d'illizi, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé de l'attribution provisoire comme suit :

N° du Lot	ETS	Montant TTC (DA)	déla	Note tech	NIF
Lot 01	Hydrabat bouregaa Mohamed ayoub	40.315.873,60	90 j	61,00	198730130033337
Lot 02	Djaadi merapila	28.833.960,00	360 j	65,75	198530010164839

Les soumissionnaires ayant participé et ayant des réserves, peuvent se présenter à la DUAC pour consulter la notation attribuée à leurs offres, dans un délai de 03 jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale ; ou introduire leurs recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya d'illizi dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale.

CRÉBUS # 631 DU MARDI 4 MAI 2021-ANEP2116008137

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA POPULATION ET DE LA RÉFORME HOSPITALIÈRE

Délégation de la Santé Et De La Population De Wilaya De Biskra
Etablissement public de santé de proximité de Zeribet El Oued
N° : 690 EPSP/ZERIBET EL OUED2021

Annonce de Recrutement

Le Directeur l'Etablissement public de santé de proximité Zeribet el oued lance l'ouverture des concours de Recrutement dans les grades suivants :

Grade	Type de recrutement	Conditions de participation	Spécialité requise	Nombre de postes budgétaires ouverts	Lieu d'affectation	Autres conditions
Médecin généraliste de centre public	Couronné sur titre	Les candidats titulaires du diplôme de docteur en médecine ou d'un titre reconnu équivalent.	Médecine généraliste	03	Zeribet el oued	

Le dossier doit comprendre les documents suivants :

- demande manuscrite de participation
- Une Copie de la carte d'identité nationale
- Une Copie du certificat ou du diplôme avec relevé des notes de son diplôme
- Fiche de renseignements à compléter par le candidat
- Le cas échéant un certificat attestant l'expérience professionnelle.

Fin des inscriptions et dépôt des dossiers :

- le dossier doit être déposé en mains propres par le candidat auprès du service des personnels de l'établissement dans un délai de 15 jours ouvrables à compter de la date de la première parution de cette annonce.

Observation :

- Les dossiers envoyés par poste ne seront pas pris en compte.

CRÉBUS # 631 DU MARDI 4 MAI 2021-ANEP2116008128

نداء

لذوي القلوب الرحيمة

انا شباب عواد صدام ابلغ من العمر 20 سنة احتاج لإجراء عملية جراحية مستعجلة وارجوا تقديم المساعدة المادية ويمكنكم الاطلاع على كل المعلومات الخاصة بي

للتبرع اتصلوا بالجريدة وعلى رقمي الخاص

واجركم على الهاتف

رقم الهاتف 0674488294



L'ANCIEN PRÉSIDENT ET REBELLE GOUKOUNI WEDDEYE PLAIDE LA RÉCONCILIATION «Il faut sauver le Tchad»

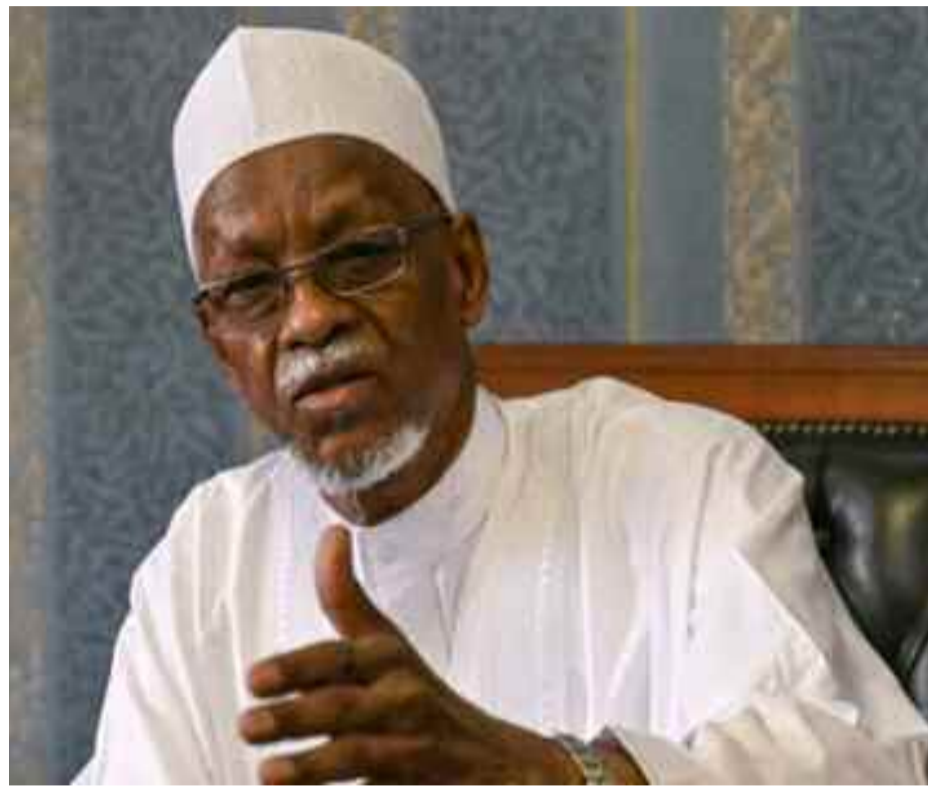
Se «retrouver entre nous» pour «sauver le Tchad»: quasiment deux semaines après la mort du chef de l'État Idriss Déby Itno, tué au front contre une rébellion, l'ancien président et chef rebelle Goukouni Weddeye demande aux Tchadiens de se réconcilier.

Le vieil homme de 77 ans, qui a dirigé le pays de 1980 à 1982, pèse chacun de ses mots: à N'Djamena sa parole est rare et sa voix compte. Il faut «se réconcilier avec les autres pour enterrer nos querelles» et «mettre au devant l'intérêt supérieur du Tchad», affirme-t-il dans un entretien à l'AFP, boubou immaculé sur les épaules et barbichette blanche bien taillée. Pour lui, il faut «organiser une table ronde» avec «tous les acteurs tchadiens», notamment avec les rebelles qui mènent depuis la mi-avril une offensive et ont promis de «marcher» sur N'Djamena. Idriss Déby est mort au front face à ces mêmes rebelles quelques jours plus tard. Depuis, le Conseil militaire de transition (CMT), qui a pris le pouvoir au Tchad avec à sa tête Mahamat Idriss Déby, fils du défunt président, a promis d'éradiquer le groupe rebelle, et averti qu'il n'y aurait «ni médiation ni négociation». Goukouni Weddeye pense que c'est une erreur: «ceux-là aussi on doit les associer, on ne peut pas les considérer comme des ennemis criminels et les rejeter, c'est impossible.» Depuis l'indépendance du Tchad en 1960, jamais une passation de pouvoir entre deux chefs d'État ne s'est faite par un processus électoral. Et les trois derniers présidents - Goukouni Weddeye, Hissène Habré, Idriss Déby - ont chacun longtemps été à la tête d'une rébellion. Treize jours après la mort au front du président Déby et l'arrivée au pouvoir du CMT, les interrogations et incertitudes sont nombreuses. Le fils du maréchal-président, qui s'est arrogé les titres de président de la République et de chef suprême des armées, concentre presque tous les pouvoirs. Un gouvernement de transition, composé de 40 ministres et secrétaire d'État, a été nommé dimanche par la junte militaire. La menace qui pèse sur le Tchad est «la destruction du pays» par ceux qui voudraient profiter du moment

pour prendre le pouvoir, prévient Goukouni Weddeye.

«LE DOIGT DANS LA PLAIE»

En l'état actuel des choses, contre une nouvelle prise de pouvoir par la force et afin de permettre aux autorités militaires en place d'organiser, comme elles l'ont promis, des élections «libres et démocratiques» sous 18 mois, «il n'y a pas d'autre solution» que de soutenir l'armée, estime-t-il. «La seule armée qui existe aujourd'hui sur le terrain est celle-ci. Alors il faut la ménager, avec justesse, essayer de s'associer avec ceux qui se baladent par-ci par-là (les rebelles, NDLR) et ensemble constituer une force qui puisse assurer la sécurité du pays», estime-t-il. De toute façon, «il faut être objectif», continue-t-il: «il est difficile de dire que nous avons une armée au sens propre du terme. Notre armée est constituée autour de la Direction générale de service de sécurité des institutions de l'État (DGSSIE, la sécurité présidentielle)», estime-t-il. Mahamat Idriss Déby, général de 37 ans, en était le chef. Alors, «si c'est lui le chef du CMT, qui pourrait assurer la sécurité à part lui?» Goukouni Weddeye, ancien chef du GUNT - le Gouvernement d'union nationale de transition, alliance de groupes armés - a été largement consulté ces derniers jours par les acteurs politico-militaires de N'Djamena, assure un de ses conseillers. Le nom de cet ancien guerrier maquisard, désormais installé dans une immense et luxueuse maison octroyée par le pouvoir d'Idriss Déby en 2009 après 22 années d'exil, a circulé à N'Djamena pour occuper un des postes en vue de la transition. Le premier ministre de transition, Albert Pahimi Padacké, l'a consulté jeudi. Le CMT «ne peut pas parler comme quelqu'un qui veut la vendetta», prévient Goukouni Weddeye en ajoutant: «il ne faut pas mettre le doigt dans la plaie». R. I./AFP



Le CNT nomme un gouvernement de transition

Le Conseil national de Transition a nommé dimanche un gouvernement de transition, a annoncé à la télévision d'État le porte-parole de l'armée, le général Azem Bermendoa Agouna. Mahamat Idriss Déby, fils du défunt président, qui a pris la tête d'un Conseil militaire de transition (CMT), a nommé par décret 40 ministres et secrétaires d'État. Un nouveau ministère de Réconciliation nationale et du Dialogue a vu le jour. Il avait nommé lundi Albert Pahimi Padacké au poste de Premier ministre de transition. Dernier Premier ministre d'Idriss Déby Itno avant que ce dernier ne supprime le poste en 2018, M. Pahimi Padacké avait promis un «gouvernement de réconciliation nationale» et avait lancé des «larges consultations» durant la semaine en vue de proposer des noms au président du CMT.

PRÉSIDENTIELLE EN SYRIE

Bachar al-Assad et deux autres candidats en lice

La Haute cour constitutionnelle en Syrie a validé hier la candidature à un 4^e mandat du président Bachar al-Assad, face à deux concurrents, un ex-ministre et un membre de l'opposition. Sur les 51 candidatures à la présidentielle du 26 mai, seules ces trois ont été retenues. Les autres candidats peuvent faire appel de la décision devant la Haute cour constitutionnelle, qui annoncera le 10 mai la liste définitive des candidats. Agé de 55 ans, Bachar al-Assad a accédé au pouvoir en 2000 après la mort de son père Hafez al-Assad, lui-même à la tête de la Syrie trois décennies durant. Le scrutin sera le deuxième à être organisé depuis le début en 2011 du conflit en Syrie. Outre la candidature de M. Assad, celles de Abdallah Salloum Abdallah, ex-ministre d'État et député, et de Mahmoud Mareï, membre de l'opposition de l'intérieur,



ont été validées, a annoncé le président de la Cour, Jihad al-Laham. Lire aussi: Situation humanitaire en Syrie: les donateurs internationaux appelés à se mobiliser. M. Mareï a notamment participé aux négociations organisées sous l'égide de l'ONU à Genève pour tenter de trouver une issue au conflit. Les autres candidatures ont été écartées car «elles ne remplissaient pas les conditions constitutionnelles et juridiques», a dit M. Laham. Ces préten-

dants ont jusqu'au 7 mai pour faire appel. Pour concourir à la présidentielle, tout candidat doit obtenir le soutien de 35 députés sur les 250 que compte le Parlement. En 2014, M. Assad avait remporté l'élection avec plus de 88% des voix. Seuls deux concurrents étaient en lice. Les élections se tiendront dans les régions sous l'autorité gouvernementale. Les Syriens vivant à l'étranger voteront dans leurs ambassades le 20 mai.

ÉLECTIONS LE 20 MAI EN SOMALIE

Le Premier ministre appelle à une réunion

Le Premier ministre somalien Mohamed Hussein Roble a convié dimanche les dirigeants des cinq États semi-autonomes du pays à une réunion le 20 mai pour «finaliser» l'organisation des prochaines élections présidentielle et législatives, a annoncé le porte-parole du gouvernement. Le président Mohamed Abdullahi Mohamed, dit Farmajo, a chargé samedi M. Roble d'organiser des élections dans les meilleurs délais, dans une tentative de mettre fin à plusieurs semaines de tensions qui ont culminé le 25 avril dans des affrontements entre forces gouvernementales et combattants pro-opposition. Trois personnes ont été tuées dans ces échanges de tirs. Ces tensions ont été causées par l'annonce le 12 avril de la prolongation pour deux ans du mandat présidentiel, qui avait expiré le 8 février sans que des élections aient pu être organisées. La réunion du 20 mai doit permettre de «finaliser les élections conformément à l'accord du 17 septembre 2020», a déclaré Mohamed Ibrahim Moalimu, le porte-parole du gouvernement somalien, lors d'une conférence de presse. Le gouvernement et les cinq États semi-autonomes du pays avaient conclu le 17 septembre un accord prévoyant l'organisation d'élections avant la fin du mandat de Farmajo selon un système indirect, où des délégués spéciaux choisis par de multiples chefs de clans élisent les parlementaires, qui votent ensuite

pour le président. Ce processus n'avait pas abouti, le gouvernement fédéral et les dirigeants des États du Puntland et du Jubaland ne parvenant pas à s'entendre sur l'organisation du scrutin. «Le Premier ministre a rencontré l'ancien président Sharif Sheikh Ahmed (qui dirige la coalition des candidats d'opposition, ndlr) et ils ont discuté de la situation actuelle du pays. Ils ont également discuté des élections, de la sécurité de la capitale (...) et des moyens de la stabiliser», a ajouté Mohamed Ibrahim Moalimu. Malgré l'annonce de la reprise de négociations entre gouvernement et opposition, certains quartiers de la capitale Mogadiscio demeurent sous le contrôle de combattants armés loyaux à l'opposition. Le représentant de l'Union européenne en Somalie, Nicolas Berlanga, a affirmé lundi que «démilitariser Mogadiscio est désormais la priorité». «Ceux qui veulent jouer un rôle positif en vue des élections devraient soutenir le Premier ministre Roble dans ses tâches cruciales», a-t-il écrit sur Twitter. Des combattants pro-opposition tenaient hier, toujours des tranchées dans plusieurs quartiers de la capitale, a constaté un journaliste de l'AFP. Des habitants ont également indiqué qu'ils ne pouvaient toujours pas revenir chez eux, après avoir fui les affrontements entre les forces gouvernementales et les combattants pro-opposition fin avril.

Le Hadith

« Le Prophète a imposé l'aumône de rupture du jeûne comme purification pour le jeûneur des paroles futiles et grossières et comme nourriture pour les pauvres. »
D'après 'Abdallah Ibn 'Abbas

Al-Aya

{ Quiconque prête à Allah de bonne grâce, Il le lui rendra multiplié plusieurs fois. Allah restreint ou étend (Ses faveurs.) Et c'est à Lui que vous retournerez. }
(Coran 2/245)



Iftar
19h43
Imsak
04h03

Dix-sept avantages de la Zakât

Zakat al-Fitr est une Sunna très recommandée et une aumône réclamée de tout musulman grand ou petit, homme ou femme.

Les avantages individuels et sociaux de la Zakât sont les suivants :

Le premier : La Zakât complète et parachève la foi du serviteur, car c'est l'un des piliers de l'Islam. Si le musulman la verse, sa religion est complète et parfaite, ce qui est certes un objectif important pour chaque musulman croyant cherchant à parachever sa religion.

Le deuxième : elle prouve la foi sincère de celui qui la verse. En effet, l'argent est chéri par l'homme et il ne sacrifie ce qu'il aime que pour quelque chose d'au moins aussi aimé. C'est pourquoi, elle est appelée sadaqa (aumône) car elle traduit la sincérité (sidq) de celui qui l'accorde par recherche de l'agrément d'Allah, le Très Haut.

Le troisième : elle purifie les mœurs de celui qui la verse, la préserve de toute avarice et l'élève au rang des gens généreux. En effet, si l'être humain s'habitue au don, et qu'il fait don de son savoir, de son argent et de son prestige, cette tendance à donner deviendra une qualité si dominante qu'il se sentira gêné le jour où il ne fera pas de don. Il en est de même concernant le pêcheur habitué à la pêche : s'il n'y va pas un jour, il se sent mal à l'aise. Celui qui s'habitue également à donner, se sent déprimé s'il laisse passer un jour sans donner de ses biens, sans faire profiter autrui de son prestige ou de ses bienfaits.

Le quatrième : elle rend l'homme allègre, car celui qui fait don d'une chose, surtout l'argent, éprouve de la joie. Ce sentiment est effectivement constaté par expérience, à condition que le don soit fait par générosité et volontairement, et non avec attachement au bien versé. Dans son ouvrage Zâd al-ma'âd, Ibn al-Qayyim, qu'Allah lui fasse miséricorde, a dit : «Le don et la générosité sont des facteurs d'épanouissement. Cependant, ne le ressent que celui qui donne avec largesse et de bon gré. Il la verse avec le cœur avant de le faire avec la main. Quant à celui qui donne l'aumône seulement avec la main, alors que le cœur n'y est pas, il ne profitera pas de ce don.

Le cinquième : ce don fait de l'homme un croyant complet :

«Aucun de vous n'aura vraiment la foi avant de désirer pour son frère ce qu'il désire pour lui-même» (Mousslim).

Tout comme vous désirez que l'on vous donne assez d'argent pour satisfaire vos besoins, il faut désirer donner également à votre frère ; et c'est ce qui rend la foi parfaite.

Le sixième : La Zakât est l'une des raisons de l'accès au Paradis. En effet, le Paradis est destiné à «celui qui parle gentiment, nourrit (les gens), salue les autres en abondance, et prie la nuit alors que tout le monde dort» (Ahmed et al-Tirmidhî). Et l'entrée au Paradis est



le but que nous désirons tous atteindre.

Le septième : la Zakât fait de la société islamique une seule famille où le plus fort aide le faible et le riche donne au pauvre. C'est ainsi que chacun ressent qu'il a des frères avec qui il doit être bienfaisant comme Allah l'a été avec lui. A ce propos, Allah, le Très Haut, dit (sens du verset) : «Et sois bienfaisant comme Allah a été bienfaisant envers toi.» (Coran 28/77). Ainsi, la nation islamique devient une seule famille, ce qui est connu chez les savants contemporains sous le nom d'entraide sociale". La Zakât est la meilleure forme d'entraide car c'est ainsi que l'homme s'acquitte d'une obligation et rend service à ses frères.

Le huitième : elle étouffe la volonté de révolte chez les pauvres. Il est probable que le pauvre ressent de l'animosité en voyant le riche monter dans de belles voitures, habiter les palais de son choix et manger ce qu'il désire, alors que, lui, le pauvre, ne circule qu'à pied et ne dort que sur les chemins. Certes, il éprouve une certaine amertume en témoignant de tout cela.

Ainsi, si les riches donnent aux pauvres, ils étoufferont leurs velléités de révolte et calmeront leur colère. C'est alors que les pauvres diront : «Nous avons des frères qui se souviennent de nous dans les moments de gêne», ils éprouveront de l'affection pour les riches et les aimeront.

Le neuvième : la Zakât empêche les crimes portant sur les biens comme les vols, les pillages, et le brigandage et tous les crimes semblables, car les pauvres trouvent de quoi satisfaire leurs besoins et sont indulgents avec les riches qui leur offrent une part de leurs biens : le quart du dixième sur l'or, l'argent et les marchandises, le dixième ou sa moitié sur les céréales et les fruits et une grande partie sur les bestiaux. Les pauvres estiment

donc que les riches sont ainsi bienfaisants envers eux et ne les offensent pas.

Le dixième : grâce à la Zakât, l'homme est délivré du feu de l'Enfer. A ce propos, le Prophète (Q.S.S.S.L) a dit :

«Le Jour de la Résurrection, les gens seront protégés par les aumônes qu'ils auront faites de leur vivant» (Ahmed).

En outre, il a dit parmi ceux qui seront protégés par l'Ombre d'Allah le jour où il n'y aura pas d'autre ombre que la Sienne : «Un homme qui a fait une aumône si discrètement que sa main gauche ignore ce qu'a dépensé sa main droite» (Boukhari et Mousslim).

Le onzième : elle mène l'homme à connaître les prescriptions et les enseignements d'Allah, exalté soit-Il, car il ne versera sa Zakât qu'après avoir pris connaissance de ses règles, des montants à verser, ses nisâb-s, ses ayants-droit, ainsi que de tout ce qui s'y rapporte.

Le douzième : elle est à l'origine de l'accroissement de l'argent, dans un sens aussi bien propre que figuré. Ainsi, si l'homme fait l'aumône de son argent, il sera prémuni contre les maux, et pourra même augmenter sa subsistance en raison de cette aumône. C'est pourquoi, il a été rapporté que : «L'aumône ne dimi-

nue en rien les biens de celui qui la fait» (Mousslim).

Dans ce sens, il est remarquable que la personne avare peut être victime d'un certain désastre qui détruit ses biens ou leur majeure partie suite à un incendie, à de lourdes pertes ou à des maladies qui l'obligent à dépenser de grandes sommes d'argent pour y remédier.

Le treizième : La Zakât est à l'origine de beaucoup de bienfaits, comme dans le Hadiith : «Les gens ne refuseront pas de s'acquitter de la Zakaat sur leurs biens sans qu'on ne les prive de pluie » (al-Tirmidhî et Ibn Hibbân)

Le quatorzième : «L'aumône éteint la colère du Seigneur» (al-Tirmidhî et Ibn Hibbân), dans le hadith du Prophète (Q.S.S.S.L).

Le quinzième : L'aumône empêche une mort funeste (dans la pauvreté, la maladie ou autre) (al-Tirmidhî et Ahmed).

Le seizième : elle empêche les épreuves d'arriver sur terre (al-Tabarâ-nî).

Le dix-septième : elle permet d'expier les péchés. Le Prophète (Q.S.S.S.L) a dit : «L'aumône efface les péchés comme l'eau éteint le feu » (Ahmed, al-Tirmidhî et al-Nasâ'î).

Donner Zakate Al Fitr pour une mosquée?

Est-ce que nous pouvons donner Zakate Al Fitr à notre mosquée ?

(Darakoutni et Bayhaki).

Réponse : Louange à Allah. Paix et salut sur Son Prophète. Les gens à qui on donne la Zakat Al Fitr sont les pauvres et les nécessiteux musulmans car le Prophète (paix et bénédiction sur lui) a dit : "Rendez-les riches en ce jour."

Sur ce, il est illicite de la donner à une mosquée ou toute autre utilité publique. Celui qui ne trouve pas de pauvres dans sa ville, doit envoyer sa Zakat à une autre ville où il y a des pauvres; pour que sa responsabilité soit déchargée de cette obligation. Et Allah Sait mieux.

Soupe de lentilles corail

INGRÉDIENTS

1 verre de lentilles corail
1/2 oignon haché finement
2 gousses d'ail écrasées
1 branche de céleri haché finement
1/2 poireau haché finement
1 pomme de terre en cube
1 cm gingembre râpé
1 c. à café de cumin moulu
1/2 c. à café de harissa
1 c. à café de paprika
1/2 c. à café de poivre noir
1 c. à soupe de tomate en conserve
1,5 litre de bouillon de légumes
sinon un cube de bouillon dilué dans 1l et demi d'eau bouillante
sel
2 c. à soupe d'huile d'olive
1 peu de yaourt nature
persil frais pour décorer

INSTRUCTIONS

mettre l'huile dans une marmite sur feu moyen.
Ajoutez l'oignon, le poireau, le céleri (le tout coupé en petits dés) et faire revenir jusqu'à ce qu'ils deviennent bien fondants.
Ajoutez les lentilles, la patate douce, l'ail, le gingembre, le cumin, le paprika, le poivre noir et la tomate en conserve et remuez pour mélanger uniformément.
Ajoutez le bouillon de légumes et la harissa.
Portez à ébullition, puis baissez le feu et laissez mijoter pendant environ 40 minutes jusqu'à ce que les lentilles soient tendres. Assaisonnez de sel et de poivre noir au goût.
Servir avec une cuillerée de yaourt nature et un peu de persil frais haché.



Brochettes d'olives farcies

LES INGRÉDIENTS:

200 g d'olives (grandes olives) vertes, égouttées et rincées
200 gr de fromage ricotta.
50 gr de fromage de chèvre.
1 gousse d'ail écrasée.
1 cuillère à soupe de persil haché finement.
tasse de farine.
1 blanc d'oeuf légèrement battu.
1 tasse de chapelure.
huile pour la friture.

MÉTHODE

DE PRÉPARATION:

Dans un petit bol, mélangez la ricotta, le fromage de chèvre, le persil haché, le poivre noir et l'ail. Bien mixer.

placez ce mélange dans une poche à douille. et à l'aide d'une douille à ouverture aussi large que le trou des olives. remplissez les cavités des olives avec cette farce.

mettre la friteuse en marche, ou chauffez un bain d'huile. enrobez les olives dans la farine, ensuite dans le blanc d'oeuf, puis dans la chapelure.

faites ainsi jusqu'à ce que les olives soient toutes panées. commencez la cuisson en plaçant une poignée d'olives dans l'huile bien chaude. surveillez la cuisson car ça va très vite.

Continuez jusqu'à ce vous dorez toutes les olives. placez sur un papier absorbant, puis présentez les olives en brochettes avec une salade bien fraîche.



Tajine zitoune

INGRÉDIENTS

des cuisses de poulet
des olives dénoyautées
2 gousses d'ail
1 oignon
1 c à soupe de tomate en conserve
1 feuille de laurier
persil
1 carottes
1 pomme de terre les enfants aiment ça

INSTRUCTIONS

préparez une sauce, on faisant revenir des cuisses de poulet dans de l'huile, ajoutez la tomate en conserve, l'oignon et l'ail râpées, coupez la carottes en lamelles moyennes, ajoutez la à la sauce, ajoutez le laurier, et assaisonnez avec du sel, et les autres épices.

couvrez avec suffisamment d'eau pour

faire cuire le poulet.

faites bouillir les olives dans une eau avec une tranche de citron pour diminuer le taux de sel dedans.

ajoutez les olives à la sauce de poulet, laissez cuire quelques minutes, et régalez vous.



kesra rakhsis

INGRÉDIENTS

pour 6 galettes:
4 bols de semoule fine 1bol=400ml
1 verre d'huile ou de smen fondu 1 verre= 250ml moi je ne mets que 180 ml d'huile de table.
3 c à soupe de lait en poudre
1 c à soupe de levure sèche instantanée
1 c à soupe de sucre
1 c à soupe de sel
3 c à soupe de grains de sésame pas mise
1 c à soupe d'eau de fleur d'oranger ou de rose facultatif pas mise
2 bols d'eau tiède +ou- selon la qualité de la semoule

INSTRUCTIONS

Mettre la semoule tamisée dans un gas3a ou un grand plat, rajouter tous les ingrédients secs et mélanger

Rajouter l'huile ou le smen fondu et travailler avec les paumes des mains pour que la semoule absorbe le gras

Mouiller progressivement avec l'eau tiède en travaillant des bouts des doigts pour obtenir une pâte ferme

Rassembler la pâte sans trop la pétrir et la laisser reposer un moment à couvert pour que la semoule absorbe l'eau et devienne plus maniable

Reprendre la pâte, la travailler pour qu'elle devienne lisse et homogène, mais pas trop pour qu'elle reste fondante

Façonner 6 boules, les placer sur un plateau en les espaçant un peu et couvrir d'un torchon propre

Allumer le feu et bien faire chauffer le tagine

Au rouleau étaler la première boule pour en faire une galette fine, la trouer et la placer sur un torchon propre. Faire de même pour les autres galettes. Elles reposent le temps que le tagine chauffe.

Les faire cuire sur un tagine bien chaud sur les deux cotés

Laisser refroidir un peu et découper et régalez vous



Flan pâtissier sans pate

INGRÉDIENTS

750 gr de lait demi écrémé
2 gousses de vanille
2 combavas remplacer par 2 citrons
185 gr de crème
185 gr sucre
150 gr de jaunes d'oeuf 8 jaunes environ
75 gr de fécule de maïs
90 gr de fleur d'oranger

INSTRUCTIONS

Prélevez le zeste de 2 citrons
Faites bouillir le lait et la crème avec la vanille et le zeste des citrons, dans une casserole

Laissez infuser 15 min
Mélangez au fouet le sucre, les jaunes d'oeuf et la fécule de maïs

Incorporez au mélange le lait infusé et bien mélangez

Remettez dans la casserole et portez le tout à ébullition sans arrêter de mélanger jusqu'à ce que la crème épaississe.

Hors du feu, ajoutez la fleur d'oranger et laissez tiedir environ 5 minutes au congélateur

Mixez la crème refroidie à l'aide d'un mixeur plongeant

Beurrez généreusement le cercle pâtissier et farinez le. placez le sur un plaque allant au four chemisée de papier sulfurisé

Fouettez de nouveau la crème (tiède) à l'aide d'un fouet avant de la verser dans le plat

Cuire à 180° C pendant 30 minutes.



LIGUE 1 (20^e JOURNÉE)

ESS-USMA en tête d'affiche

Un statu quo en tête du classement n'est pas à écarter à l'issue de cette première journée de la phase retour.

Après un mois d'arrêt en raison de la mise à jour du calendrier décidée par la LFP qui a «épongé» tous les matchs retard, le championnat de Ligue 1 de football entame ce mardi la phase retour. La première journée de cette seconde étape de la saison sera incontestablement dominée par le classique entre l'ES Sétif, solide leader et champion de l'aller, et l'USM Alger qui reste sur un bel exploit devant le champion sortant, le CR Belouizdad. Bête noire des Rouge et Noir, l'Entente, vainqueur à l'aller sur le score de 2 buts à 0 (doublé du jeune Ammoura), veut confirmer sa suprématie et garder son avance de six points sur son dauphin, la JS Saoura, favori, chez lui, devant l'O Médéa. Remis sur rails par Mounir Zeghdoud, les Usmistes ne se présenteront toutefois pas en victimes expiatoires sur l'arène du 8-mai 1945. Une belle empoignade en perspective. Ayant également le vent en poupe, la JS Kabylie tient à préserver sa troisième place, convoitée par le CR Belouizdad et le MC Oran qui reçoivent respectivement l'AS Aïn M'lila et le NA Hussein Dey. La JSK a un bon coup à jouer à Bordj face à la lanterne rouge, le CABBA, sans la moindre victoire depuis l'entame de la saison et condamné d'ores et déjà au purgatoire. Large vain-



queur du NC Magra, le MC Alger accueille un autre mal classé, l'USM Bel-Abbés, en pleine crise. Les poulains du revenant Nabil Neghiz partent largement favoris. Le CS Constantine qui aspire à jouer le titre avec le retour au calme et le maintien du duo Bezzaz-Hamdi, se déplace en concurrent à Tlemcen chez le WAT dont les joueurs ont observé une grève pour réclamer la régularisation de leur situation financière. Éliminé en Coupe de la Ligue, le Paradou AC tient à se rassurer et à repartir du bon pied en championnat face au RC Relizane, en crise lui aussi. En bas du tableau, deux matchs à six points sont au menu de cette 20^e journée, à savoir JSMS-USB et ASO-NCM. La 21^e journée se jouera le 15 ou le 16 mai et la 22^e journée le 22 mai, a-t-on annoncé sur le site internet de la LFP.

L. B.

Le programme de la 20^e journée

Skikda : JSM Skikda - US Biskra (16h00)
 Dar El-Beïda : Paradou AC - RC Relizane (16h00)
 Bologhine : CR Belouizdad - AS Aïn M'lila (22h30)
 5-Juillet : MC Alger - USM Bel-Abbès (22h30)
 Sétif : ES Sétif - USM Alger (22h30)
 Boumezrag : ASO Chlef - NC Magra (22h30)
 Béchar : JS Saoura - O Médéa (22h30)
 Zabana : MC Oran - NA Hussein-Dey (22h30)
 Tlemcen : WA Tlemcen - CS Constantine (22h30)
 Bordj : CA Bordj Bou Arréridj - JS Kabylie (22h30)

MANCHESTER CITY

Mahrez tacle Bakker !

La chaîne RMC Sport a diffusé des images sur l'échange ou la discussion entre Riyad Mahrez et le latéral gauche du Paris SG, Mitchel Bakker, avant l'expulsion d'Idrissa Gueye, auteur d'un dangereux tacle par derrière sur Ilkay Gündogan. Proche de l'action, Mahrez a immédiatement mis la pression sur l'arbitre, Felix Brych. "Allez vérifier (en parlant de la VAR, ndr). Wallah, il y a faute de fou ! Allez vérifier s'il vous plaît", a insisté le capitaine de la sélection algérienne. Agacé par cette attitude, Bakker a décidé d'intervenir. "Pourquoi tu demandes cela ? Tu n'as rien vu...", a pesté le Néerlandais, avant la réponse cash de Mahrez. "Vas-y ! Va là-bas toi. C'est qui ce mec ?", a lancé la star algérienne des Citizens. Les deux hommes vont se retrouver face à face ce mardi soir lors de la décisive demi-finale retour. Mahrez va-t-il faire encore mal aux Parisiens, atteindre la finale de la C1 européenne et égaler le légendaire Rabah Madjer ? Tous ses fans l'espèrent bien.

L. B.



ELIMINATOIRES DU MONDIAL 2022

Le stade Mustapha Tchaker homologué par la CAF

Le stade Mustapha-Tchaker de Blida, devant abriter les matchs de l'équipe nationale de football aux éliminatoires de la Coupe du monde 2022 au Qatar, a été homologué par la Confédération africaine (CAF), a annoncé la Fédération algérienne (FAF) lundi dans un communiqué.

"Dans une circulaire-décision adressée à la Fédération algérienne de football (FAF) datée du 2 mai 2021, la Confédération africaine de football (CAF) et en référence à la circulaire du 1er avril dernier concernant les exigences d'homologation et de supervision des stades de la CAF pour les éliminatoires afri-

caines de la Coupe du Monde FIFA Qatar 2022, a donné son approbation pour le stade du Chahid Mustapha-Tchaker de Blida", a indiqué l'instance fédérale dans un communiqué.

Les "Verts" fouleront de nouveau la pelouse de l'enceinte de Blida, le 5 juin prochain, à l'occasion de la réception de Djibouti, dans le cadre de la 1^{re} journée (Gr. A) du 2^e tour éliminatoire, avant de jouer en déplacement quelques jours plus tard face au Burkina Faso, à l'occasion de la 2^e journée.

"En effet, sur la base du rapport d'évaluation transmis par la FAF, la CAF a décidé d'approuver l'utilisa-

tion de ce stade lors des prochains matchs de qualification de la Coupe du Monde Qatar-2022, avec, toutefois, la levée de quelques réserves dans la période à venir afin de garantir que cette infrastructure soit maintenue dans la liste des stades approuvés par la CAF pour les compétitions masculines seniors", précise la FAF. Pour rappel, la sélection algérienne, championne d'Afrique en titre, reste toujours invaincue au stade Mustapha-Tchaker, elle qui est à deux matchs du record africain d'invincibilité détenu par la Côte d'Ivoire, auteur de 26 matchs d'affilée sans défaite.

FC METZ

Boulaya, le maestro !

Sans victoire en championnat depuis le 27 février dernier, le FC Metz a renoué avec le succès, dimanche à Dijon, en atomisant (5-1), le DFCO, lanterne rouge de la Ligue 1 française. L'international algérien Farid Boulaya a contribué à cette large victoire, en signant deux passes décisives. Laissé pour la première fois sur le banc de touche par Frédéric Antonetti, le maestro Boulaya a été incorporé à la 58' alors que le score était de 2 buts à 1. "Entré en cours de jeu, Farid Boulaya pouvait alors commencer son numéro. L'international algérien offrait une première galette à Wagner qui n'avait plus qu'à ajuster Saturnin Allagbé (1-4, 82°). Farid Boulaya était ensuite à la baguette sur coup franc. Le métronome grenat déposait un ballon sur la tête de Dylan Bronn pour aggraver l'écart (1-5, 86°)", a-t-on rapporté sur le site officiel du FC Metz. Le milieu offensif algérien porte son capital à 8 passes décisives cette saison et revient à deux unités des deux meilleurs passeurs de la Ligue 1, Memphis Depay et Andy Delort. Il est impliqué sur 13 buts des Messins cette saison du moment qu'il a inscrit cinq buts en 31 matchs.

L. B.

MONTPELLIER

13e but pour Delort

L'attaquant international algérien de Montpellier HSC, Andy Delort, a signé dimanche son 13^e but de la saison, lors de la défaite concédée à domicile face à l'AS Saint-Etienne (1-2), dans le cadre de la 35^e journée du championnat de Ligue 1 française de football. A l'issue de cette nouvelle réalisation, Delort (29 ans) intègre le Top 10 et point à la 7^e place, loin derrière l'attaquant français du Paris SG Kylian Mbappé qui compte 25 buts, devant le Néerlandais de l'Olympique Lyon Memphis Depay (18 buts). Andy Delort, a été retenu dans la liste finale, des joueurs nommés pour le Prix Marc-Vivien-Foé pour la saison 2020/2021, récompensant le meilleur joueur africain de Ligue 1 française de football, décerné par RFI et France 24. Outre le buteur de la formation de l'Hérault, deux autres finalistes ont été retenus par un comité de journalistes : il s'agit de l'attaquant zimbabwéen de l'Olympique lyonnais, Tino Kadewere, et du milieu offensif congolais du RC Lens Gaël Kakuta. Le nom du lauréat sera dévoilé juste après l'avant-dernière journée de Ligue 1, le 17 mai. Il succédera au Nigérian Victor Osimhen (ex-Lille OSC), parti l'été dernier à Naples (Serie A italienne).

ATHLÉTISME

Hichem Bouchicha qualifié aux JO

L'athlète algérien Hichem Bouchicha a réalisé dimanche soir les minima du 3000m Steeple lors du meeting international de Mersin (Turquie), validant ainsi son billet pour les Jeux olympiques de Tokyo 2020 décalés à 2021. Bouchicha entraîné par Said Ahmin a réalisé un record personnel avec un chrono de 8:15.88, synonyme de participation au rendez-vous nippon l'été prochain. Il s'agit du quatrième nom en athlétisme à avoir assuré une participation à Tokyo après Taoufik Makhloufi (1500m), Abdelmalik Lahoulou (400m haies) et Bilel Tabti (3000m Steeple). Désormais, trente-quatre (34) athlètes algériens de onze disciplines sont officiellement qualifiés aux Jeux olympiques de Tokyo, en attendant la poursuite du processus de qualification pour les autres fédérations nationales. Les dix disciplines concernées sont : la boxe (8 qualifiés), les luttes associées (8), escrime (4) l'athlétisme (4), l'aviron (2), le canoë (1), le cyclisme (2), la natation (1), la voile (2), le tir sportif (1) et l'haltérophilie (1).

PARIS SG

Neymar prêt à «mourir sur le terrain» !

Casque sur la tête et fleur au fusil, le Parisien se dit prêt pour la bataille face aux Skyblues.

Neymar ne rigole plus. A la veille de la demi-finale retour de Ligue des champions face à City, le Parisien est prêt, selon ses mots, à y laisser sa vie. "Mourir sur le terrain". C'est ni plus ni moins, la promesse faite par Neymar aux supporters du Paris Saint-Germain. Alors que les Parisiens disputent ce mardi leur demi-finale retour de Ligue des champions face à Manchester City (20h), le Brésilien a délivré un message aux sonorités guerrières appuyées, au micro de la chaîne du club. « Chaque Parisien doit croire en nous. Je suis en première ligne et je serai le premier guerrier à partir au combat pour le bien de l'équipe. » Casque sur la tête et fleur au fusil, le Parisien se dit donc prêt pour la bataille face aux Skyblues. Le soldat Neymar enchaîne et prévient de la possibilité d'un aller simple sans retour : « Je donnerai le meilleur de moi-même. Quoi qu'il arrive, je ferai tout pour ramener la qualification, même s'il faut mourir sur le terrain. ». « Nous devons y croire, et peu importe ce que disent les statistiques », lance l'ancien du



Barça, qui sait que seulement 7% des équipes ayant perdu 1-2 à l'aller se sont ensuite qualifiées. Par ailleurs, la presse catalane insiste concernant un éventuel retour au bercail de Neymar, pourtant proche de prolonger au Paris Saint-Germain. Et d'après les informations du journaliste de la radio RAC 1 Roger Saperas, les Blaugrana ont déjà préparé une offre pour l'international brésilien ! Limité sur

le plan financier, l'actuel 3e de Liga compte proposer 60 millions d'euros et se montre prêt à intégrer des joueurs à cette transaction pour faire baisser la note. Et visiblement, le Barça se montre optimiste sur ce dossier. Pourtant, le PSG n'a visiblement pas l'intention de se séparer de Neymar, qui a encore récemment clamé son bonheur d'évoluer sous les couleurs parisiennes.

INTER MILAN

Conte jubile

Avec le match nul de l'Atalanta Bergame sur la pelouse de Sassuolo (1-1), l'Inter Milan a validé, sans jouer, son premier titre de championne d'Italie depuis 2010 dimanche. En dominant la Serie A de la tête et des épaules, les Nerazzurri ont mis fin à l'hégémonie de neuf ans de la Juventus Turin. Pour le plus grand bonheur de l'entraîneur lombard, Antonio Conte. "Il s'agit de l'un des succès les plus importants de ma carrière. Ce n'était pas un choix facile de venir à l'Inter, dans un moment où l'équipe n'était pas préparée et compétitive pour gagner quelque chose d'important, a souligné le technicien italien, repris par le site TMW. En plus, j'ai rejoint l'équipe rivale de la Juventus où j'ai joué tant d'années. J'ai quand même accepté le défi avec beaucoup d'envie et je pense que le travail a payé." "Après l'élimination en Ligue des Champions (dès la phase de poules), beaucoup de critiques se sont abattues sur nous, peut-être de manière exagérée. Ce n'était pas facile, nous avions un effectif qui n'était pas habitué à gagner. Nous avons fait bloc et absorbé les critiques pour être encore plus forts", a terminé Conte.

IL RÊVE DE MONDIAL ET D'EURO

Mourinho a encore faim



José Mourinho n'est pas mort. Certains ont estimé que son récent licenciement du côté de Tottenham était peut-être « celui de trop » mais, tel un phénix, le « Special One » compte bien renaître de ses cendres. Reste à savoir quand, où, et surtout pour disputer quelles compétitions ? Concernant la première interrogation, le technicien portugais ne se montre pas pressé. Au contraire. Engagé en tant que consultant par plusieurs médias britanniques pour l'Euro 2021, il n'est même pas sûr de vouloir retrouver un banc dès la saison prochaine. « Je n'ai aucun plan. Je vais retrouver une vie normale. Je me sens frais. Je me sens calme. (...) Peut-être que la saison prochaine, ce serait prématuré pour reprendre un club, nous verrons bien », a déclaré Mourinho lors d'une longue interview accordée au Times. Aucun plan, mais des exigences. Et une supplante toutes les autres : la pression quotidienne. Mais celle-ci serait visiblement difficile à aller chercher en Bundesliga ou en Ligue 1. « En Bundesliga et en L1, vous savez que si vous allez dans le club majeur, votre destin s'écrit immédiatement, a analysé Mourinho en référence au Bayern Munich et au Paris Saint-Germain. En Angleterre, c'est la compétition au plus haut niveau. C'est ça qui m'a attiré. Tout est une question de pression. Je la veux. Je choisirai toujours la pression. Parfois cette pression devient déséquilibrée, ou disproportionnée, mais je refuse le contraire ! Je refuse d'aller dans un pays où la pression n'existe pas. » A l'heure actuelle, celui qui a remporté la Ligue des Champions avec Porto (2004) et l'Inter Milan (2010) semble surtout avoir l'envie d'une sélection. Avec le rêve de remporter une Coupe du monde ou un Euro. « Un jour, je veux faire un grand tournoi international. Je veux faire un Euro ou une Coupe du monde ! Je veux entraîner n'importe quelle équipe. Je veux le faire ! Avec le Portugal ou n'importe qui d'autre, a expliqué le Lusitanien. Mais c'est vrai que le Portugal serait plus naturel, parce qu'il y aurait un certain honneur à me battre pour mon pays. Mais si un jour j'accepte de le faire pour une autre nation, je veux ressentir le même honneur. » En club ou en sélection, à la télé ou sur le banc : Mourinho a encore faim.

FC BARCELONE

Messi, 50^e coup franc en carrière

S'il a manqué un penalty, trouvant néanmoins la faille dans le prolongement de l'action, Lionel Messi a fait encore très fort face au FC Valence. Le meilleur buteur de Liga a en effet fait honneur à son statut avec un nouveau doublé, permettant au Barça de finalement l'emporter 3-2. Deux buts inscrits en moins de dix minutes avec notamment un magnifique coup franc des 25 mètres. De quoi lui permettre de franchir un nouveau cap dans

l'exercice. A en croire MundoDeportivo, ce coup franc est en effet le 50e marqué par Messi sous le maillot blaugrana. Dans le détail, le sextuple Ballon d'or en a inscrit 39 en Liga, 3 en Coupe d'Espagne, 5 en Ligue des champions, 2 en Super Coupe d'Europe et un en Super Coupe d'Espagne. Messi, qui a par ailleurs inscrit 6 coups francs avec l'Argentine, restait néanmoins sur 20 échecs de rang dans l'exercice. Trois jours après avoir raté la superbe occa-

sion de prendre la tête du classement en s'inclinant à domicile contre Grenade lors d'un match en retard (1-2), le FC Barcelone s'est remis à l'endroit à Valence. Les coéquipiers de Messi conservent leurs chances de rafler la couronne dans cette fin de Championnat d'Espagne passionnante. Au classement, le Barça occupe la troisième place avec autant de points (74) que le Real, deuxième, et accuse deux longueurs derrière l'Atlético.

LYON

Les lourdes accusations d'Aulas

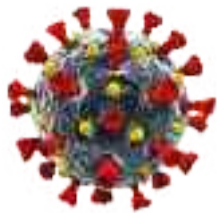
Jean-Michel Aulas avait des sentiments mitigés, dimanche soir. Une semaine après sa défaite crève-cœur face au LOSC (2-3), l'Olympique Lyonnais a certes remporté une victoire encore plus folle sur la pelouse de l'AS Monaco. Malgré l'exclusion de Maxence Caqueret au cœur de la seconde période puis l'égalisation des Monégasques sur penalty à cinq minutes de la fin du temps réglementaire, les Lyonnais ont trouvé les ressources pour l'emporter sur le fil (2-3). Une victoire capitale qui permet à l'OL de revenir à un point de son hôte dans la course à la troisième place. « Les gars ont été magnifiques, s'est enthousiasmé Jean-Michel Aulas à l'issue de la rencontre au micro de Canal+, n'oubliant pas de saluer le rôle de Rudi Garcia. Je voulais aussi saluer le coaching de Rudi (Garcia), qui a été gagnant. Il a fait une semaine extraordinaire pour trouver le système de jeu qui allait être gagnant. » Le boss de l'OL a

encore souligné la force de caractère de ses troupes. « Malgré les circonstances défavorables, on a fait un grand match. Je suis fier d'eux et du club, qui a trouvé ses racines dans la préparation du match. Ça relance toute la dynamique de la Ligue des champions. Aujourd'hui, on est dans un bon moment », a-t-il encore ajouté. La soirée des Lyonnais a néanmoins été ternie par plusieurs coups du sort. La faute notamment à une bagarre générale qui a éclaté après le coup de sifflet final et qui a valu les expulsions de Mattia De Sciglio et Marcelo.

10 CARTONS ROUGES, UN TRISTE RECORD

Au total, l'OL a donc fini sa soirée avec trois cartons rouges et un blessé, Jason Denayer ayant en effet dû sortir à la demi-heure de jeu. Jean-Michel Aulas a fustigé l'attitude de certains Monégasques, qu'il juge responsables des échouffourées qui ont émaillé la fin de

mach. « On n'avait aucune raison de se faire agresser comme ça a été le cas. Ce sont deux gamins de Monaco qui sont venus agresser, il faut qu'ils fassent attention. Geubbels, ce qu'il a fait, ce n'est pas bien. On n'a plus de joueurs pour jouer contre Lorient..., a-t-il regretté. On vient gagner avec un match assez extraordinaire et on va se faire sanctionner alors qu'on n'y est pour rien. Je sais que monsieur Turpin avait reçu des louanges de Monaco, je vais essayer de lui en faire (rire). On n'a pas de chance avec l'arbitrage depuis quelques temps. » Depuis le début de saison, les hommes de Rudi Garcia ont en effet déjà écopé de dix cartons rouges, ce qui constitue un double record pour le club rhodanien. L'OL n'avait en effet jamais atteint un tel total dans son histoire et est également le club qui déplore le plus d'exclusions parmi les cinq grands championnats européens.



PANDÉMIE DE COVID-19

195 nouveaux cas, 136 guérisons et 10 décès en 24h

LE TUBERCULE SERA COMMERCIALISÉ À UN PRIX NE DÉPASSANT PAS 40 DA/KG

4 000 tonnes de pomme de terre bientôt déstockées à Boumerdès

Les préparatifs sont en cours à Boumerdès pour le lancement d'une opération de déstockage de près de 4 000 tonnes de pomme de terre d'arrière saison, destinée à la consommation, dans le but d'éviter la pénurie du produit à l'approche des fêtes de l'Aïd El Fitr, a-t-on appris, hier, auprès du Directeur des services agricoles (DSA). La quantité de pomme de terre prévue au déstockage, sera commercialisée à un prix ne dépassant pas les 40 DA/kg, au niveau des marchés ouverts créés par la Direction du commerce de la wilaya depuis le début du mois sacré, a-t-on ajouté de même source. Selon le même responsable, cette opération s'ajoutera à trois autres similaires de déstockage, réalisées depuis le début du mois sacré et ayant consisté dans l'injection sur le marché local de plus de 10 700 tonnes de pomme de terre, sur un total de 14 000 tonnes stockées auprès de six opérateurs privés du secteur. Dans une déclaration précédente à l'APS, le Directeur central chargé de la régulation de la production agricole et son développement auprès du ministère de tutelle, Mohamed Kherroubi, avait fait part du déstockage progressif, depuis le 15 mars dernier, de pas moins de 20 000 tonnes de pomme de terre, sur un total de 50 000 tonnes stockées. Le déstockage de la pomme de terre se fait en fonction de la demande exprimée sur le marché et les prix en cours, afin d'éviter la pénurie et de préserver le pouvoir d'achat du citoyen, avait-il expliqué. Le même responsable a, également, signalé, au titre des efforts visant à garantir la disponibilité de ce tubercule pour la saison agricole



2021/2022, une prévision de culture d'une superficie de pas moins de 130 000 ha de pomme de terre, à l'échelle nationale avec une récolte prévisionnelle globale de 50 millions de qx. Les producteurs ont bénéficié de toutes les facilitations, entre soutien financier et accompagnement technique nécessaires pour la consécration de cet objectif, avait-il assuré, par ailleurs. Actuellement les prix de la pomme de terre de consommation à Boumerdès, oscillent entre 70 et 80 DA le kg, au niveau du marché de détail.

DÉSTOCKAGE QUOTIDIEN À TIZI OUZOU

Une opération de déstockage quotidien et de vente directe au consommateur

de huit quintaux de pomme de terre a été lancée, hier, à Tizi Ouzou, a-t-on appris auprès du Directeur du commerce, Kada Adjabi. Le tubercule sera cédé à un prix de 55 DA le kilogramme, a-t-il indiqué, soulignant que l'opération vise à «réguler les prix de ce produit et s'étalera jusqu'à la stabilisation du marché où elle est actuellement vendue entre 65 et 85 DA».

L'écoulement de cette quantité se fera en collaboration avec des opérateurs privés dont le premier, installé à Draâ Ben-Khedda à l'ouest de Tizi-Ouzou, permet d'alimenter toutes les régions limitrophes des flancs sud et ouest de la wilaya, a souligné M. Adjabi.

CONSTANTINE

Deux foyers de brucellose détectés

Deux foyers de la fièvre aphteuse (brucellose) ont été détectés par l'inspection vétérinaire relevant de la Direction des services agricoles (DSA) de Constantine au chef-lieu de wilaya et dans la commune de Hamma Bouziane, a-t-on appris hier de l'inspecteur vétérinaire, Mourad Benameur. Agissant sur la base d'une notification faisant état de l'enregistrement par la Direction de la santé et de la population (DSP) de 7 cas présentant des symptômes de brucellose à Constantine, après avoir consommé du lait de vache cru et dérivés, l'inspection vétérinaire a intensifié les sorties de terrain qui ont donné lieu à la détection de 2 foyers de la fièvre aphteuse parmi les bovins, a-t-il déclaré à l'APS. Le premier foyer (26 têtes bovines) a été enregistré chez un des éleveurs de la commune de Hamma Bouziane, alors que le second foyer (8 vaches) a été détecté dans la localité de Djebel El Ouahch dans la commune de Constantine, a fait savoir le même responsable, précisant que ces têtes bovines ont été orientées directement vers l'abattage car leur viande n'a pas d'effet négatif sur la santé humaine. Les enquêtes de terrain ont donné lieu aussi à la destruction de plus de 200 litres de lait de vache et dérivés et la fermeture de 2 locaux de vente de lait et dérivés sur décision de l'Assemblée populaire communale APC de Hamma Bouziane, selon la même source. Dans ce contexte, M. Benameur a indiqué que la brucellose est une maladie due aux bactéries du genre Brucella qui se transmet via les animaux de manière directe ou indirecte et affecte généralement les personnes activant dans l'élevage bovin. La consommation du lait cru et le fromage fabriqué à partir du cheptel affecté constitue la cause principale de contamination chez l'homme et la transmission entre les hommes est rare, a-t-on ajouté. La wilaya de Constantine compte actuellement plus de 40 000 têtes bovines, plus de 200 têtes ovines et 10 000 caprins.

LE COMÉDIEN BLAHA BENZIANE INHUMÉ À SIG

Adieu Nouri !

Le comédien Blaha Benziane, décédé dimanche soir à Oran, a été inhumé, hier après la prière d'El Asr au cimetière « Sidi Lakhdar » de la ville de Sig, wilaya de Mascara, en présence des autorités locales de la wilaya et de ses collègues artistes et comédiens, ainsi que de nombreux citoyens. Le comédien Blaha Benziane est décédé, dimanche soir à l'hôpital militaire d'Oran, à l'âge de 68 ans, suite à une maladie cardiaque, a-t-on appris de ses proches. Né le 23 novembre 1953 à Oran et diplômé du théâtre, le défunt artiste s'était spécialisé dans la comédie et a fait ses débuts au cinéma et au théâtre. Il s'est distingué dans plusieurs rôles, notamment dans le film «De l'autre côté de la mer» en 1997, «Ness mlah City» 1 et 2 en 2004 et 2005, «Djemai family» en 2008, 2009 et 2011, «Boudhaou» en 2014 et « Achour El-Acher » 1, 2 et 3 en 2015, 2017 et 2021, dans lequel il campait le rôle de Nouri. Le regretté comédien a également joué les premiers rôles dans le film «Ramdane fi mariken» ainsi que «Rais Korso» en 2019. La dernière pièce de théâtre dans laquelle il a participé est «Toufah» de Abdelkader Alloula. Dans une déclaration à la presse, Blaha, très populaire, a révélé qu'il avait des problèmes de santé depuis plusieurs mois, ce qui ne l'a pas empêché de participer à la troisième saison de «Achour El-Acher», un engagement qu'il devait honorer, a-t-il indiqué. La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a salué, dans un message de condoléances, sa mémoire regrettant cette « immense perte pour la culture algérienne ». Dans un message adressé à la famille du défunt, la ministre a salué « la spontanéité et le talent » de cet acteur qui a « su gagner l'admiration et l'amour du public algérien » et dont le nom « restera gravé dans l'histoire de la comédie algérienne ». Sa disparition, alors que son dernier travail est actuellement diffusé à la télévision, a suscité l'émoi des artistes et des téléspectateurs qui lui ont rendu hommage sur la toile.



Au fil du jour

La télé-Pub

Par Rachid Ezziane

D'ordinaire, là où la logique est toujours logique, les chaînes de télé sont faites pour informer, distraire et divertir. Bien sûr, tout ça a un coût. Alors entre les émissions et autres flashes d'informations, on y fait passer des spots publicitaires qui ne prennent qu'un laps de temps pour que le téléspectateur ne zappe pas et aille voir ailleurs. Mais cette façon d'agir relève aussi du respect des téléspectateurs et la préservation de l'Audimat qui sans lui une Chaîne de télé peut devenir obsolète.

Chez nous, et au grand désarroi de nous autres pauvres téléspectateurs, sur toutes les Chaînes de télé, publiques et privées, on y fait passer, du matin au soir, presque en boucle, que des spots publicitaires. Finir de visionner une émission ou un quelconque film ou reportage est devenu presque impossible. J'ai compté cinq coupures au milieu d'un film que je voulais voir jusqu'à la fin, à la sixième coupure publicitaire j'ai éteint la télé et je suis parti dormir sans avoir eu la force de suivre ce rythme infernal. Jusqu'à 99 % quand on zappe, on tombe toujours sur la pub, et même qu'on tombe, sauf votre respect, sur la même pub des « gaz et de la constipation » comme si toutes les chaînes avaient le même timing et les Algériens n'ont pas d'autres maux ni préoccupations autres que celui des gargouillis intestinaux. Toute chose qui dépasse son seuil de résistance devient son contraire. Trop de publicité tue la publicité et même la télé. On ne parle pas de flatulence et de défécation au moment de la rupture du jeûne. C'est la moindre des politesses. Autrefois, on rompait le jeûne avec des « madih » chantés par nos virtuoses chaâbis. Les cuillerées de chorba s'avalait dans la douceur et le plaisir du palais. La télé était un vrai complément à ces moments de ferveur et de régal.

Mon Dieu, comme les choses ont changé négativement ! Les Chaînes de télévision sont devenues de mornes et vides tubes cathodiques où rien de bon ne s'y passe. Les quelques émissions, plus où moins acceptables, se comptent sur les doigts d'une seule main. Et encore, si elles ne sont pas « hachées » comme un boudin de pâté. Je suis persuadé que la majorité des téléspectateurs n'arrivent jamais à finir ces émissions à cause des spots publicitaires. On dirait que ce sont des Chaînes de pub entrecoupées d'infos et de quelques émissions ou films. Alors que la règle doit être le contraire. Pourquoi marche-t-on à contresens de la logique et du savoir-faire ? Pourquoi nos télé ne veulent pas s'aligner aux meilleures du monde ? Ou au moins essayent de donner une meilleure image que celle qu'elles veulent nous faire « avaler » aujourd'hui...

Combien avons-nous langui des vraies

Chaînes de télévision où l'on vient passer des moments agréables, seul ou en famille. Où l'on s'informe et se cultive sans parasitage ni cacophonie.